

Depuis quelques jours, les magasins Paquet-Le Syndicat n'auront jamais bénéficié d'autant de publicité... gratuite. Mais elle arrive peut-être trop tard: cette institution québécoise vieille de 130 ans est au bord du gouffre financier. Plus d'un millier d'emplois sont en jeu. Plusieurs solutions ont été proposées pour sauver l'entreprise, y compris un plan de relance proposé par les employés; du côté des créanciers, dont la Fédération des caisses d'entraide économique, on lorgne plutôt du côté d'une liquidation de quatre des six succursales de la chaîne. Denis Angers fait le point.



Paquet-Le Syndicat au bord du gouffre Le déclin d'une vieille institution



denis
angers

Vénérables institutions dans le commerce de détail québécois, les magasins Paquet-Le Syndicat sont actuellement aux abois. Victime de la concurrence féroce des grandes chaînes nationales comme Sears ou Eaton, basée dans un centre ville qui a mal su résister à l'attrait grandissant qu'exercent sur la clientèle les centres commerciaux de banlieue, l'entreprise fondée en 1849 est désespérément en quête d'investissements nouveaux, et massifs puisqu'évalués à \$5 millions. Des investissements qui seuls lui permettraient d'éviter à tout le moins la faillite, à défaut d'une rentrée en force sur le marché.

Étalés au grand jour depuis deux semaines, les problèmes financiers qui risquent de contraindre Paquet-Le Syndicat à l'abandon des affaires dans quatre de ses six succursales ne datent pourtant pas d'hier. Dès 1978 en effet, le groupe encaissait une première diminution de ses profits nets, diminution que le président d'alors, M. Jean-Louis Lépinay, attribuait au dépeuplement des zones résidentielles entourant le Mail Saint-Roch. "Le centre ville de Québec, affirmait-il, ne peut simplement plus absorber un magasin à rayons de 14 étages".

Il y avait d'ailleurs, vieillissante, sans politique agressive de mise en marché auprès de la jeune clientèle, l'entreprise de Saint-Roch n'arrivait plus à faire progresser ses ventes au même rythme que l'inflation. Depuis 1976, celles-ci augmentaient annuellement d'à peine 3,3 pour 100 par année, ce qui se traduisait par une baisse en terme de volume réel, comparativement à un taux d'inflation approchant année après année les 10 pour 100.

Les premières coupures

À compter de 1979, ces performances médiocres obligeaient la direction de Paquet-Le Syndicat à réajuster son tir. Pour rentabiliser l'entreprise, une pléthore de rayons considérés non rentables étaient sacrifiés. Ce fut notamment le cas des secteurs du meuble, des appareils électroménagers lourds, des tissus, tapis et vêtements pour enfants.

Ces coupures à large échelle n'al-

laient toutefois pas suffire à relancer vers le haut la courbe des bénéfices nets du groupe. Après avoir atteint \$600,000 en 1977, ces derniers tombaient à \$480,000 en 1978 puis à \$235,000 en 1979; la chute libre se poursuivait, conséquence d'une interprétation maladroite de la situation commerciale du groupe, aux échelons les plus élevés.

Dans la foulée du président Lépinay, les administrateurs avaient espéré que moins d'achats de marchandises se vendant présumément mal résulterait en une rentabilité accrue. C'était là un jugement simpliste. En effet, un bilan des cinq dernières années financières de la compagnie montre que le coût des marchandises est monté au même rythme que les revenus des ventes, à 3,6 pour 100 par an. Quant aux coûts d'exploitation, ils sont eux aussi demeurés en deçà du taux d'inflation, à 4,8 pour 100.

En fait, jusqu'en 1980, la situation financière de Paquet-Le Syndicat se révélait stable, au triple tableau des ventes, des achats et des frais d'exploitation. Il fallait donc chercher ailleurs une raison à la chute des bénéfices. Cette raison, ce fut l'augmentation brutale des frais d'intérêts assumés par la compagnie, à compter de la cession de sa propriété à l'investisseur Jean-Yves Laurin.

Dividendes et endettement

Appuyé par les Caisses d'entraide économique, M. Laurin acquiesce fin 1979 une chaîne de magasins dont les réserves venaient d'être saignées à blanc par le versement d'un imposant dividende de \$1,8 million aux anciens actionnaires, au terme de l'année financière 1978. Du coup, les bénéfices accumulés par Paquet-Le Syndicat chutaient de manière draconienne, passant de \$2,4 millions à \$679,000.

Cette banque pratiquement vidée, Paquet-Le Syndicat se retrouvait en outre devant une flambée des frais d'intérêts, conséquence d'un refinancement à court terme d'obligations pour une valeur de \$3 millions, au cours de l'année 1978. Gras dividende et emprunts à hauts taux d'intérêts, parce qu'à court terme, gonflaient de 140 pour 100 en trois ans la part des frais financiers, dans le bilan des magasins à rayons.

Ce n'était pourtant pas tout. De l'aveu de nombreux employés de Paquet-Le Syndicat, la compagnie s'essouffait dans ses efforts pour attirer une clientèle de plus en plus jeune et exigeante. Présidente du syndicat des employés CSN, Louise Paré ne peut s'empêcher aujourd'hui de déplorer "les retards que

nous avions sur la mode dans nos étalages, le manque de dynamisme des campagnes de publicité de la compagnie, l'impact négatif des habitudes d'acheteurs vieillissants...". Elle n'est d'ailleurs pas la seule à le faire puisque, en 1980, un rapport préparé par la firme Cossette et associés pour le compte de Paquet-Le Syndicat indiquait aussi que ce groupe de magasins n'avait pas réussi à se gagner la faveur des jeunes acheteurs, que la clientèle des lieux n'avait trêve de vieillir, que la présentation des étalages et l'aspect visuel des établissements laissaient parfois à désirer.

Tous ces travers qui nuisaient aux affaires, Mme Parent dit les avoir à maintes reprises signalés à la direction. "Nous (les employés), on leur a dit de changer le genre de produits, de satisfaire les goûts des clients. Il n'y avait rien à faire". Petit à petit, les magasins se décalaient par rapport aux tendances actuelles de la mode et, faute d'un marketing agressif, subissaient les percées des géants du commerce au détail nouvellement installés dans la région: Sears, puis Eaton.

Une rentabilité chancelante

Et pourtant. Malgré tout, l'an dernier Paquet-Le Syndicat réussissait toujours à assurer la rentabilité de trois de ses six succursales. Selon des données recueillies par LE SOLEIL pour l'année financière 1980-1981, les établissements Syndicat de Place Fleur de Lys et de Place Laurier ainsi que le Paquet de Place Laurier ont affiché des bilans positifs, fixés à 2,5, 1,5 et 3,0 pour 100 de leurs chiffres d'affaires respectifs. Quant au gros perdant, c'est le Syndicat du centre ville que suivent les magasins Paquet, de Lévis, et du Mail Saint-Roch.

De telles données rendaient, en fin d'année 1980, la situation de Paquet-Le Syndicat grave, mais pas critique. Depuis le début de 1981, elle s'est toutefois détériorée à une cadence effolante. Cette détérioration, l'administrateur mandaté par les principaux créanciers du groupe, M. Michel Doyle, la décrit bien dans l'état des résultats pour la période du 1er février au 14 mai qu'il faisait tenir à ses mandants, en début de semaine.

En quatre mois et demi, les revenus ont plafonné à \$3,1 millions alors que les dépenses du groupe atteignaient \$5,3 millions, pour une perte nette de \$2,179,002! Cette dernière, jointe aux pertes enregistrées sous coup en 1979 et 1980 (respectivement évaluées à \$432,000 et à \$1,5 million), laisse l'administration de Paquet-Le Syndicat avec un "trou" à combler de \$3,5 millions.

Pour l'administrateur Doyle, la situation se révèle donc plus que précaire et, faute d'investissements massifs, il ne lui restera d'autre choix que de recommander la liquidation de quatre des succursales de la chaîne, celles de Place Laurier échappant possiblement à la fermeture.

Une solution de rechange

Cette "solution-liquidation" est toutefois contestée par les employés CSN qui lui opposent un projet de sauvetage et de relance qui, soutiennent-ils, n'obligerait pas l'entreprise à recourir à un nouveau apport monétaire. Selon l'économiste Peter Bakvis, Paquet-Syndicat peut en effet amasser les fonds nécessaires à sa relance par le biais de la vente d'actifs. Ainsi, selon M. Bakvis, la cession de l'immeuble du Syndicat au centre ville permettrait d'amasser \$2,7 millions et celle de la part de l'entreprise dans le stationnement situé à l'arrière des cinémas Odéon amènerait \$2 millions supplémentaires dans les coffres de l'entreprise. Ajoutées à ces revenus, les contributions de \$500,000 et de \$250,000 déjà promises par les employés et les autres marchands du Mail Saint-Roch permettraient de sauver les magasins, "sans nécessiter d'argent neuf", affirme M. Bakvis.

Resterait alors à conclure un concordat avec les créanciers non garantis de Paquet-Le Syndicat, ces fournisseurs dont les créances se chiffrent actuellement par \$5 millions. Ceux-ci, soutient l'économiste Bakvis, s'empresseraient d'accepter un règlement à 50 cents pour \$1, menacés qu'ils sont actuellement de tout perdre.

Formule apparemment simple, le plan de relance proposé par les employés n'a toutefois pas fait l'objet de discussions avec l'administrateur Michel Doyle. "Il n'a jamais voulu s'asseoir avec nous pour en parler", de déplorer le représentant syndical Marius Ménard.

Par ailleurs, selon ce dernier, les récentes rencontres qu'ont tenues les syndiqués avec le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, n'ont à peu près rien donné. "Nous sommes déçus de l'attitude du gouvernement, lance M. Ménard, d'un gouvernement qui parle ouvertement de fermetures sans même prendre la peine de voir si les emplois ne pourraient pas être sauvés par un projet de relance comme le nôtre".

Reprochant au gouvernement de ne pas vouloir se mouiller dans l'affaire Paquet-Le Syndicat, les porte-parole des employés n'en estiment pas moins qu'il suffirait de peu de chose pour assurer

l'avenir de la seule chaîne de magasins à rayons authentiquement québécoise. "M. Biron, n'aurait qu'à faire ce que le ministre Parizeau a fait dans le cas des caisses d'entraide: promettre qu'il sera disponible en cas de besoin. Cela rassurerait les investisseurs potentiels et rendrait leurs fonds plus aisément disponibles".

Une relance avortée

Par un curieux paradoxe, le programme défendu par les syndiqués reprend certaines lignes des propositions qu'avait mises sur la table l'ex-président du groupe Paquet-Le Syndicat, M. Jean-Yves Laurin, en avril. Pour ce dernier, un raffermissement de la position de la chaîne pouvait en effet passer également par la vente à des promoteurs de l'immeuble du Syndicat au centre ville, vente doublée de la cession de l'un des baux de Place Laurier.

Cette stratégie de "liquidations limitées" n'allait cependant pas connaître de lendemain. M. Laurin lui-même démissionnant de son poste et l'administration de l'entreprise étant confiée à la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés.

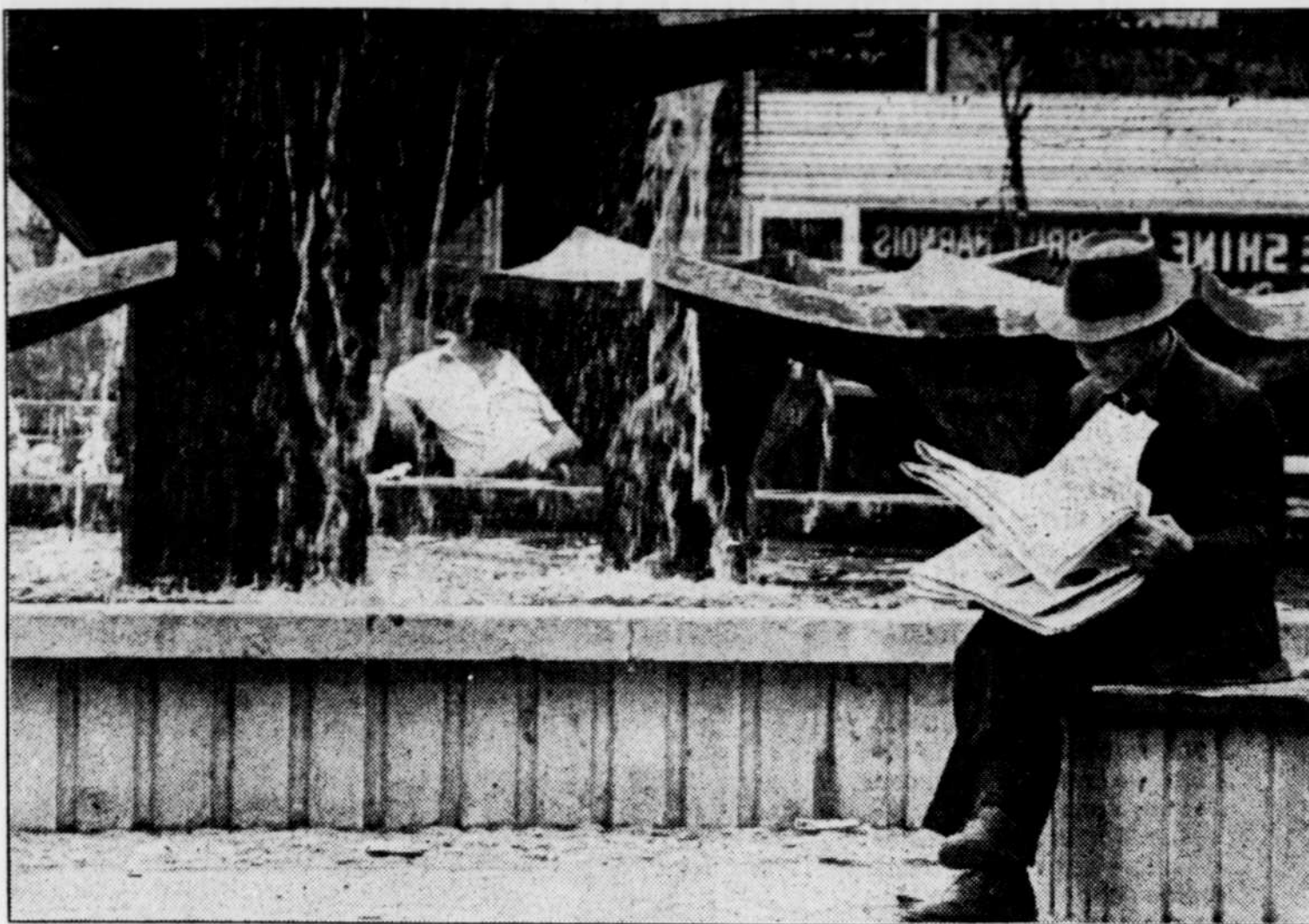
Cette faillite de la proposition parainée par M. Laurin soulève d'ailleurs bien des questions relativement au rôle joué par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec.

Créancier majeur de Paquet-Le Syndicat, celle-ci a été durement prise à partie par l'ex-président pour qui la sauvegarde des intérêts de la fédération, ailleurs au centre ville de Québec et nommément dans le projet de complexe de la bibliothèque, a privé Paquet-Le Syndicat de revenus indispensables à la survie du groupe.

Pour ce qui est aujourd'hui du mandataire désigné, Michel Doyle, il se contente d'espérer l'apparition dans le dossier d'un investisseur important, capable d'injecter les \$5 millions qu'il juge essentiels à un véritable retour en affaires, chez Paquet-Le Syndicat.

N'empêche qu'en attendant ce bailleur de fonds providentiel, les étagères des six magasins se dégarnissent quotidiennement. "Il ne nous reste quasiment plus de stock, constate Louise Parent qui ajoute, avec une pointe d'ironie, qu'étant donné tout le battage publicitaire qui a entouré l'avenir de Paquet-Le Syndicat, on voit circuler davantage de clients qu'à l'accoutumée". Dans une proportion de 80 pour 100, ces acheteurs potentiels s'en retournent toutefois les mains vides, les inventaires réduits ne suffisant plus à satisfaire leurs désirs!

Personne ne remet réellement en cause le principe de base du projet de loi déposé par l'Etat québécois abolissant la retraite obligatoire et permettant à une personne de plus de 65 ans de rester au travail. Patrons et syndicats sont d'accord là-dessus. Ce qui est moins admis d'une façon générale, c'est la précipitation avec laquelle le gouvernement a abordé cette proposition de réforme. Gilles Boivin fait le point.



Maintien ou abolition de la retraite obligatoire En quête du droit au minimum décent



gilles
boivin

MONTREAL — "C'est le bout du bout, on va leur donner la chance d'aller mourir au travail", lance, exacerbé, un délégué au colloque de deux jours sur la préretraite et la retraite tenu à Montréal, au début de la semaine, sous les auspices de la Fédération des travailleurs du Québec. "S'il n'y avait pas de calendrier, quel âge auriez-vous?", rétorque de but en blanc un retraité dont la forme physique et mentale plaide justement pour l'abolition de la retraite obligatoire à un âge fixe.

Doit-on, comme vient de le proposer le gouvernement du Québec, abolir la retraite obligatoire alors que diverses études — notamment un rapport du Conseil économique du Canada publié en 1979 — démontrent que les régimes actuels de retraite mènent à la pauvreté? C'est ce débat qui a amené les quelque 400 participants au colloque de la FTQ à refuser, par un vote très serré (54 pour 100), de faire disparaître la retraite obligatoire à 65 ans.

Le message des délégués syndicaux était assez clair: abolir l'âge de la retraite obligatoire c'est forcer des gens à continuer de travailler parce que les régimes publics et privés ne garantissent pas une sécurité financière suffisante pour les inciter à quitter leur emploi.

Un projet prématuré?

Personne ne remet véritablement en cause le principe de base du projet de loi

que vient de déposer le gouvernement du Québec abolissant la retraite obligatoire et permettant à une personne de plus de 65 ans de rester au travail si sa santé le lui permet. Tant du côté syndical que patronal, on admet que la discrimination en raison de l'âge est incompatible avec les droits de la personne et qu'il est inhumain de forcer une personne à se retirer du marché du travail pour la seule raison qu'elle a atteint 65 ans.

Ce que l'on admet moins bien, c'est la précipitation avec laquelle le gouvernement s'est lancé dans cette réforme qui, si elle a l'avantage politique de ne pas grever les deniers de l'Etat, reste floue quant à ses effets réels.

Au ministère d'Etat au développement social, on estime qu'une telle mesure aura peu d'effets sur le marché du travail. La majorité des régimes de retraite privés permettent déjà de continuer à travailler jusqu'à 70 ans, soutient le ministère. En dépit de cette situation, seulement 8 pour 100 des quelque 25.000 personnes qui atteignent annuellement l'âge de 65 ans continuent à travailler.

A partir de ce calcul, le ministre en arrive à la conclusion que l'abolition de la retraite obligatoire ne ferait que doubler le nombre de ceux qui resteraient au travail après 65 ans, soit un peu plus de 2.000. Il en conclut donc que cette mesure aurait peu d'effets sur le marché du travail ou les régimes de rentes.

Ce que d'aucuns contestent sérieusement. Ainsi, par exemple, un récent colloque du Conseil du patronat sur la retraite faisait état d'une expérience menée dans des compagnies comme Sears, Roebuck et Polaroid ainsi que chez plusieurs compagnies d'assurance qui ont déjà introduit la retraite flexible et qui démontrent qu'au moins 50 pour 100 des

salariés de ces entreprises gardent leur emploi après 65 ans. A l'opposé, souligne cette étude du CPQ, seulement 7 pour 100 des employés dans l'automobile ont profité de la possibilité de continuer après 65 ans.

De la même façon, le colloque de la FTQ a fait ressortir le fait que les effets d'une telle mesure pourraient être très différents selon le secteur d'activité. Ainsi, pour un mineur, un travailleur forestier ou un travailleur de la construction, la possibilité de pouvoir poursuivre après 65 ans apparaît fort aléatoire. D'autant plus que diverses études semblent démontrer que les risques de maladie industrielle ou d'accident de travail ont tendance à augmenter avec l'âge.

Droit au travail vs droit à la retraite

Présenté dans la situation actuelle, le projet de loi du gouvernement Lévesque soulève également dans bien des esprits un autre dilemme: faut-il assurer le droit au travail des personnes âgées ou leur assurer un droit à une retraite décente dans des conditions financières et de santé qui leur permettent d'en jouir pleinement.

Dans son rapport présenté en 1979, le Conseil économique du Canada établissait clairement que "60 pour 100 des personnes seules appartenant à cette génération (plus de 65 ans) vivent en deça du seuil de la pauvreté". Les régimes de pension du Canada et le régime des rentes du Québec leur assuraient alors des revenus de \$3.654 alors que Statistique Canada estimait le revenu minimum vital à \$4.527. A la même époque, le Sénat canadien fixait pour sa part à \$5.555 le

seuil de pauvreté pour une personne seule.

Or, comme le souligne le CPQ dans son document sur la retraite, les préoccupations d'ordre économique pèsent lourd dans la décision de quitter le marché du travail "et l'avenir pourrait bien accentuer la tendance à conserver un emploi après 65 ans si le taux d'inflation continue de gruger les revenus des retraités".

L'étude du CEC démontre d'ailleurs à cet égard que non seulement les personnes à la merci du minimum offert par les régimes publics seront acculées à la pauvreté, mais qu'elles souffriront en outre d'une "baisse rapide de leur standard de vie par rapport au travailleur moyen".

Faut-il chercher alors du côté des régimes privés supplémentaires de retraite? Là non plus, les chiffres ne sont guère réjouissants. Dans une étude réalisée pour le compte de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), Mme Lise Poulin établit que seulement 45 pour 100 des travailleurs québécois participaient en 1975 à un régime supplémentaire de retraite, dont près de la moitié dans le secteur public et parapublic. En 1976, les quelque 9.897 travailleurs couverts par ces régimes qui ont quitté leur emploi pour cause de retraite ont eu droit à une rente moyenne de \$3.559 par année, soit une rente mensuelle moyenne d'environ \$300.

Comme la majeure partie de ces régimes privés ne sont pas indexés (seulement 6 pour 100 dans le secteur privé contre 80 pour 100 dans le secteur public et parapublic) on peut vite constater que ce revenu d'appoint diminue avec l'âge. Ainsi, à un taux d'inflation de 8 pour 100, une rente de \$100 par semaine non in-

doxée versée à un retraité de 65 ans ne vaut plus que \$68 à 70 ans et... \$46 à 75 ans.

L'étude de Mme Poulin en vient en outre à la conclusion qu'en raison de facteurs techniques et économiques relatifs à l'assurance-revenu privés, "il est difficile de prévoir" une véritable indexation des régimes supplémentaires de retraite privés.

Et l'on revient vite à la question que posaient plusieurs délégués au colloque sur la retraite de la FTQ. S'agit-il d'assurer un droit au travail aux personnes de plus de 65 ans ou de les forcer à rester au travail après cet âge parce qu'ils n'ont pas de revenus de retraite suffisants pour quitter leur emploi?

Et l'Association pour la défense des droits des retraités (AQDR), qui a donné son accord au projet de loi 15 pour l'abolition de la retraite obligatoire, se prépare elle aussi, lors de son congrès qui a lieu au cours de la fin de semaine, à demander au gouvernement de diminuer l'âge de la retraite sans pénalité pour le travailleur et en lui garantissant un revenu égal à 70 pour 100 du salaire antérieur.

Il ne suffit pas d'ouvrir la retraite vers le haut (abolition de la retraite obligatoire) ou vers le bas (retraite facultative à 60 ans) mais il faut également y associer des conditions qui permettront aux retraités de jouir d'un véritable "droit à la retraite". Dans les syndicats, comme à l'AQDR, on est loin d'être persuadé qu'il suffira d'assurer la transférabilité des régimes de pension privés et d'inclure les citoyens de 55 ans et plus au programme Logirente pour atteindre cet objectif et permettre aux personnes âgées d'exercer un véritable choix entre la retraite et la poursuite d'un emploi.

Election des commissaires d'écoles La démocratie scolaire se porte mal

Il y aura des élections scolaires, lundi, au Québec. A cette occasion, un tiers de l'ensemble des commissaires d'écoles seront élus pour un mandat de trois ans aux termes d'un système électoral rotatif mis en place par l'Etat. Néanmoins, dès les assemblées de mise en candidature, lundi dernier, 70 pour 100 des commissaires ont été réélus ou élus par acclamation. La très faible participation de la population est à la source même de cette situation. Damien Gagnon, chroniqueur à l'Education, nous en propose une analyse.



damien
gagnon

Lundi, il y aura des élections scolaires au Québec. Toutefois, les jeux sont déjà faits pour la majorité des quelque 700 postes de commissaires dont le mandat se termine cette année. En effet, lors des assemblées de mise en candidature lundi dernier, 70 pour 100 des commissaires ont été réélus ou élus par acclamation.

Non seulement les candidats se font rares, mais généralement, les élections scolaires elles-mêmes attirent peu de monde.

Au cours des dernières années, le taux de participation des électeurs a été d'environ 25 pour 100 pour l'ensemble de la province et, dans certains quartiers des grands centres comme Québec et Montréal, il n'a pas dépassé 10 pour 100.

Aucun indice ne permet de croire que plus de contribuables sortiront lundi pour se rendre dans les bureaux de scrutin.

Donc, la démocratie scolaire se porte mal. Mais à qui la faute?

Manque d'information

Le gouvernement qui a mis cette

structure de participation en place et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), qui est chargée de défendre les intérêts des commissaires, affichent une indifférence déconcertante.

Cette année, ni le ministère de l'Education, ni la Fédération des commissions scolaires n'ont informé la population de la tenue des élections scolaires. Tout le monde admet qu'il est élémentaire que l'électeur, pour aller voter, sache quand se déroulent les élections et si le commissaire de son quartier est sortant.

Pourtant, l'an dernier, quelques jours après la tenue des élections scolaires, l'ex-ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, se disait inquiet du faible taux de participation affirmant que le manque d'information et de sensibilisation de la population en était la principale cause.

Reconnaissant que les élections demeurent un aspect essentiel de l'autonomie des commissions scolaires si elles veulent conserver leur caractère démocratique, M. Morin promettait que le comité mixte impliquant le gouvernement et les commissions scolaires procéderait au réexamen du processus électoral. Depuis, c'est le mutisme complet.

Des améliorations au mode de scrutin

Des améliorations techniques au mo-

de de scrutin permettraient sans doute d'activer la participation des électeurs: des élections à l'automne plutôt qu'en juin, le dimanche plutôt que le lundi, un délai accru entre le moment de la présentation des candidats et le jour des élections, favoriser la création de partis politiques et des élections à tous les trois ou quatre ans pour l'ensemble des commissaires.

Le système électoral rotatif, où le tiers de l'ensemble des commissaires d'écoles est élu chaque année pour un mandat de trois ans, parcellise et complique la participation, les contribuables ne sachant pas, d'une année à l'autre, si leur commissaire est sortant.

De plus, les élus scolaires, contrairement aux élus municipaux, n'ont droit à aucun remboursement des dépenses électorales encourues. Il devient difficile pour le citoyen, qui n'a pas les moyens financiers et qui n'obtient pas la caution d'un organisme, de se présenter.

Changement d'attitude

Cependant, on aura beau refaire la tuyauterie, cela ne suffira pas à faire revivre la démocratie scolaire. Il s'agit de convaincre la population, les parents en particulier, de l'importance des commissions scolaires à un moment où elles se cherchent une nouvelle autonomie.

Avec la création du ministère de l'Education il y a 15 ans, le rôle du commissaire d'écoles a considérablement été modifié. Il n'est plus celui qui prend

les décisions. Avec l'adoption de la loi 57, il a perdu le dernier pouvoir qui lui restait, celui de l'impôt foncier scolaire.

Les citoyens qui s'intéressent à la chose scolaire savent que les programmes d'enseignement, les critères pédagogiques, les examens, les conventions collectives ne sont pas de la responsabilité des commissions scolaires. Des organismes réclament même qu'il n'y ait plus de négociations locales.

Si la population en général a accepté les changements en éducation, le commissaire d'écoles se considère toujours comme un gestionnaire, un directeur d'entreprise. Il accepte mal la participation des parents. Il préfère agir en vase clos. Il est absent des grands débats en éducation: restrictions budgétaires, éducation sexuelle, confessionnalité et autres.

Les commissions scolaires n'assurent plus de leadership dans le milieu, (elles sont devenues marginales), les parents se tournent vers d'autres associations lorsqu'ils ont des valeurs à défendre en éducation. Le débat sur l'éducation sexuelle à l'école ne se fait pas au niveau des commissions scolaires mais de l'Association des parents catholiques et du Ralliement des parents du Québec.

En refusant le rôle de leadership que voudraient leur voir jouer les parents, la commission scolaire se condamne elle-même à l'immobilisme. Des organismes en viennent donc à souhaiter sa disparition sous prétexte qu'elle devient un intermédiaire de plus en plus superflu.

Les multinationales canadiennes en Amérique latine

Le colonisé qui se fait colonisateur

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les grandes multinationales américaines n'ont pas le monopole du colonialisme économique en Amérique latine. Même si elle est moins connue, la présence de firmes canadiennes s'est faite de plus en plus importante au cours des dernières années. Au moins 80 sociétés mères enregistrées au Canada ont étendu leurs tentacules dans au moins 21 des 27 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les investissements canadiens dans l'ensemble de ces pays totalisent plusieurs milliards de dollars. André Dionne fait le point.



andré dionne

Le Canada, société colonisée en train de coloniser à son tour...

Cette courte phrase d'une économiste brésilienne, Maria Helena Moreira Alves, décrit très bien la perception que les Latino-Américains ont de l'influence des multinationales d'origine canadienne dans leurs pays.

Quoique les grandes sociétés financières canadiennes aient toujours montré patte blanche, laissant ce fardeau de la mauvaise réputation aux sociétés américaines avec lesquelles elles sont associées, elles ont quand même réussi à s'infiltrer et à contrôler tous les secteurs vitaux de l'économie d'une bonne majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il est étonnant de voir les résultats d'une compilation de statistiques connues pour démontrer cette influence.

Les multinationales d'origine canadienne ont été aussi voraces que les autres et ont accaparé les principaux secteurs de l'économie nationale dont les richesses naturelles, en obtenant des concessions, et en assumant l'exploration ou l'exploitation.

C'est le cas aussi des secteurs du textile, des produits chimiques et pharmaceutiques, de la finance, de l'agriculture, de l'alimentation, du papier, des communications...

Les premiers investissements ca-

nadiens demeurent marginaux dans le sens que cet apport d'argent nouveau n'est pas nécessairement néfaste à l'organisation d'une économie nationale en voie de développement.

Ce qui l'est, c'est le contrôle qui s'exerce ensuite via les filiales que les multinationales créent ou achètent pour dominer le marché, assurant un contrôle étranger quasi absolu.

Un document unique

Les sources d'information sont généralement difficiles d'accès et si en principe les données relatives à l'investissement canadien à l'étranger sont disponibles, il est pratiquement impossible de les réunir toutes et d'en dégager une synthèse.

Cette compilation dont nous avons copie a été faite par un groupe de travail composé de chercheurs de Toronto à partir de données habituelles tels les rapports annuels des compagnies ou groupes financiers, le "Financial Post Corporation Service" et l'annuaire "Who Owns Whom". Cette recherche a été effectuée au cours de l'été et de l'automne 1980; elle est donc récente.

Le document présente une liste de 80 sociétés mères enregistrées au Canada qui ont étendu leur pouvoir dans 21 des 27 pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elles sont 28 installées au Brésil, 27 au Mexique, 14 en Jamaïque, 13 à Panama, 12 au Venezuela, etc.

Ce document de recherches indique que les sociétés mères contrôlent à plus de 51 pour 100 de leurs actifs 106 filiales et dans la majorité des cas c'est à 100 pour 100 que les filiales sont rattachées financièrement à leur société mère.

Dans 31 autres sociétés filiales, les compagnies canadiennes n'ont pu maintenir de liens financiers majoritaires.

Quant aux autres filiales, plus de 200 sociétés, la proportion des liens financiers avec les compagnies mères n'a pu être établie mais on peut facilement affirmer que celles-ci ont la main haute sinon sur la totalité des actifs de leurs filiales du moins une très grande partie.

Les mines

La liste des actifs canadiens dans le secteur des mines est trop longue pour qu'il soit possible de la détailler.

On y retrouve tous les grands noms dans le domaine de l'exploitation minière au Canada: Alcan Aluminium Ltd, Falconbridge Ltd, Noranda Mines Ltd, Steel Company of Canada (Stelco).

L'Alcan est implantée en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Uruguay, au Venezuela et au Mexique. Son réseau est formé de 11 sociétés filiales.

Les capitaux de l'Alcan contrôlent six des 11 sociétés dont les deux d'Argentine, trois des cinq sociétés du Brésil et celle de l'Uruguay.

Falconbridge a mis les pieds dans quatre pays latino-américains par le biais de 15 sociétés dont 12 au Brésil, une en Argentine, une autre au Surinam et une aussi en République dominicaine. On n'a pas d'indices sur le contrôle exercé par Falconbridge sur ses filiales à l'exception de celle de la République dominicaine dont les actifs sont détenus à 69,5 pour 100 par la société mère.

Noranda Mines Ltd de son côté est implantée au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique, au Venezuela, en République dominicaine et au Honduras.

L'attitude de Noranda au Honduras est typique de celle adoptée par plusieurs sociétés étrangères en pays sous-développés.

La société mère possède un "holding" mais attend une législation "plus favorable" avant de se lancer dans l'exploitation de la concession minière.

Le Mexique est aussi une terre privilégiée pour les exploitants de ressources minières. Outre celles citées plus haut, on y retrouve l'Anglo American Corporation of Canada Ltd, Avino Mines and Resources Ltd, Les Mines CM&S Inc., Campbell Chibougama Mines Ltd, Lacana Mining Corp., (12 sociétés filiales) Lytton Minerals Ltd, Rio Algom Ltd... et combien d'autres.

La finance

Dans le domaine de la finance, on

retrouve six grandes institutions financières du Canada. La plus étendue est la Banque Royale du Canada dont les filiales se retrouvent au Brésil, au Venezuela, en Colombie, en Guyane, à Trinidad et Tobago, à la Jamaïque et à Panama.

Les autres grandes banques canadiennes ont fait de même: la Banque de Nouvelle-Ecosse (Jamaïque, Trinidad et Tobago et Panama); la Banque Impériale de Commerce (Jamaïque et Trinidad et Tobago); la Banque Nationale du Canada (Jamaïque); la Banque Toronto-Dominion (Panama).

Un autre groupe financier appelé Canada Development Corporation est installé au Brésil où il dirige quatre sociétés, au Mexique et au Venezuela.

L'alimentation

Au chapitre de l'industrie alimentaire on retrouve un très grand nom canadien: Seagram.

The Seagram Company Ltd occupe la place d'honneur pour s'être implantée dans 7 pays et former un réseau de 32 sociétés filiales dont la plupart sont toujours sous contrôle canadien, quelques-unes en association avec son partenaire américain, Joseph E. Seagram & Sons Inc., et une autre avec son partenaire anglais, Seagram Distillers Ltd.

Le réseau de la famille Seagram est formé de filiales établies en Argentine (6), au Brésil (9), au Venezuela (4), à Costa Rica (3), en Jamaïque (2), à Puerto Rico (4) et au Mexique (4).

On peut citer également les noms de Crush International et John Labatt Ltd (Brésil), Canada Packers Ltd (Mexique) Libby, McNeill & Libby of Canada Ltd (Panama) et H.B. Nickerson and Sons Ltd (Uruguay).

Et les autres...

Dans les domaines des produits chimiques et pharmaceutiques, on retrouve le grand nom de Bayer Foreign Investments Ltd qui a investi dans 8 pays obtenant le contrôle de 14 filiales: l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur, le Pérou, le Venezuela, le Mexique et le Salvador.

La compagnie CIL gère aussi 7 usines construites dans trois pays: le Brésil (3), le Mexique (2) et la Jamaïque (2). Comme investisseurs étrangers, on retrouve également Niagara Protective Coatings Ltd, The Molson Companies Ltd, Guthrie Canadian Investments Ltd...

Comme au Québec, Dominion Textile Inc. est présente un peu partout: Argentine, Brésil, Colombie, Venezuela et Mexique. Elle contrôle 11 sociétés.

On y retrouve des noms comme Domtar, (Mexique), Saint-Régis Paper Company (Canada) Ltd (Panama), MacMillan Bloedel Ltd (Brésil), MacLean Hunter (Brésil).

Une de ces sociétés, Moore Corporation Ltd, est plus étendue que les autres; elle a établi 10 sociétés dans 8 pays différents: le Brésil, le Venezuela, le Salvador, Panama, le Guatemala, le Mexique, Puerto Rico et la Jamaïque.

Une autre, la société Phoenix Canada Oil Co. Ltd, outre l'exploitation des mines, la production de produits pétroliers et la gestion hôtelière, a investi en 1979 un demi-million de dollars dans l'exploitation du bois de balsa, un bois léger devenu assez rare.

Et Brascan

La société canadienne Brascan fut l'une des premières compagnies canadiennes à être dénoncée pour son activité financière en pays du Tiers-monde.

Implantée au Brésil essentiellement, elle a donné naissance à 22 sociétés dans toutes les sphères de l'activité économique.

Elles contrôlent majoritairement 10 de ces sociétés filiales dont 6 à 100 pour 100.

Cependant, le document de recherche mentionne que l'ensemble de l'empire Brascan du Brésil est en voie de restructuration pour cette année.

Un autre phénomène assez unique est celui de la liquidation en cours de la société "canadienne" The Mexican Light and Power Company Ltd qui contrôlait 5 sociétés en territoire mexicain.

Le total des actifs ainsi en voie de liquidation est de \$1,272,574,000.

Un document incomplet

Les auteurs du document se disent conscients du caractère incomplet de certaines données statistiques ou autres. D'autres recherches échelonnées dans le temps seraient nécessaires pour obtenir un inventaire plus détaillé des investissements canadiens en Amérique latine.

Encore là, estime-t-on, certaines informations seront tout simplement gardées secrètes.

Ce document qui sera publié sous peu, servira de point de départ à une recherche plus fondamentale.

Brésil: la course à l'investissement



Le revers de la présence des multinationales au Brésil.

La terre brésilienne est devenue le lieu privilégié des investisseurs étrangers et c'est aussi le choix des capitaux canadiens de plus en plus importants depuis 1970 particulièrement.

Le pays est vaste, regorge de richesses de toutes sortes; la gouverne du pays est autoritaire; les lois fiscales sont accueillantes pour les investisseurs qui se retrouvent en pays propice à l'expansion rapide d'une économie libérale.

Avec l'Argentine, le Brésil est le pays le plus développé du continent sud-américain et il génère une économie qui déjà déborde ses propres frontières.

Les investisseurs étrangers originaires du pays où les devises sont fortes l'ont vite compris et les multinationales y ont établi des bases solides.

Il en est ainsi des multinationales d'origine canadienne. Quoique plus modestes, elles ont quand même envahi des secteurs clés de l'économie nationale brésilienne.

Les chiffres qui suivent ont surtout une valeur indicative puisqu'ils ne représentent sûrement pas la totalité des investissements canadiens au Brésil. Beaucoup échapperont aux statistiques officielles, Anuario Estatístico do Brasil, publiées par le gouvernement.

Tous les montants d'argent sont exprimés en dollars américains.

1970

Les premiers investissements canadiens au Brésil remontent à 1966 et c'est une toute modeste somme qui ira grossir la masse des capitaux étrangers déjà opulents: \$5,000 seulement.

Les contributions canadiennes pour les deux années suivantes augmenteront légèrement pour atteindre \$60,000 et \$58,000 respectivement. Il n'y a pas de données pour l'année 1969.

Ce n'est donc qu'en 1970 que les capitaux canadiens auront une quelconque signification: \$260,3 millions. Les petits fonds de recherches des années 1966-1967-1968 auront porté leurs fruits.

Cette année-là, les capitaux canadiens occuperont la seconde place dans l'échelle des investissements étrangers en terre brésilienne, derrière les Américains loin en avance avec un investissement global de près de \$1 milliard.

La République fédérale d'Allemagne et l'Angleterre suivent de près le Canada avec un apport de capitaux de \$252 et \$207 millions respectivement.

L'échelle du document du gouvernement brésilien donne les statistiques de 12 pays investisseurs dont l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, la Hollande, la

Grande-Bretagne, la Suède, la Suisse, le Japon, la Belgique et Panama.

Pour 1970, l'apport financier étranger totalise \$2,37 milliards.

Pour les deux années suivantes, 1971 et 1972, le document brésilien ne donne aucune statistique sur les investissements étrangers.

1973

En 1973, la course à l'investissement au Brésil se poursuit; les hommes d'affaires canadiens y ont investi \$360,152,000 toujours devancés par les Américains qui ont presque doublé les leurs depuis 1970 et pour la première fois devancés aussi par la République fédérale d'Allemagne (\$530 millions).

Suivent le Canada de près, la Suisse, l'Angleterre et le Japon dans cet ordre.

Selon le document statistique, le total des capitaux étrangers injectés dans l'économie brésilienne cette année-là dépasse les \$4,5 milliards.

La poussée canadienne se poursuivra jusqu'en 1976, la dernière année où les statistiques sont disponibles, mais à un rythme moins accéléré que celui des hommes d'affaires manipulant des monnaies fortes telles le mark allemand, le yen japonais et le franc suisse.

1976

L'investissement canadien en 1976 atteindra presque le demi-milliard de dollars (\$482 millions) loin derrière la Suisse qui occupe le 4e rang injectant dans l'économie du Brésil presque \$1 milliard (\$980 millions).

Cette même année, les Américains toujours en tête ont déversé tout près de \$3 milliards en terre brésilienne. La RFA et le Japon ont apporté chacun plus de \$1 milliard de capitaux nouveaux.

La somme de ces capitaux étrangers en 1976 a dépassé légèrement les \$9 milliards.

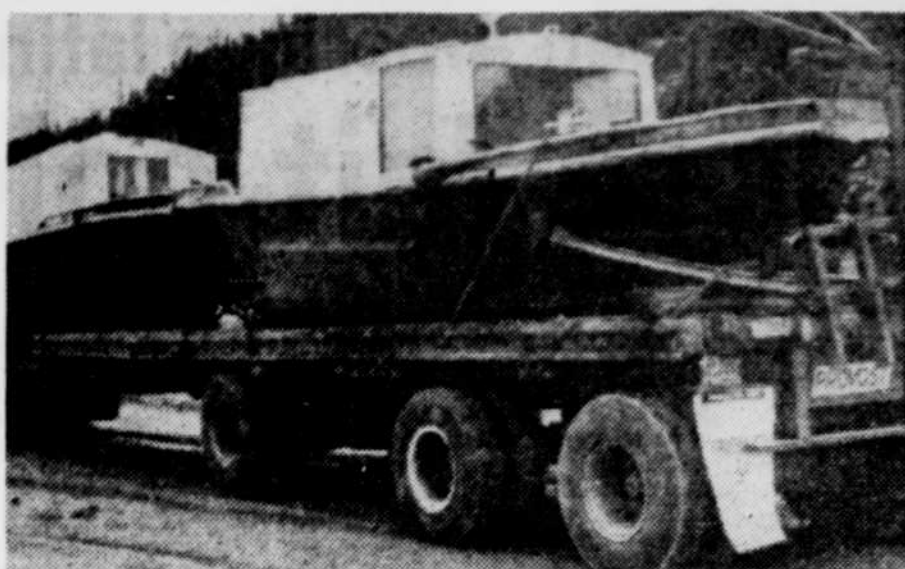
Donc depuis 1970, l'ensemble des capitaux étrangers versés à l'économie brésilienne a doublé tous les trois ans.

En 1976 toujours, les 5 premiers pays investisseurs à eux seuls représentaient 72 pour 100 de tout l'apport financier étranger au Brésil.

Selon une économiste brésilienne, Maria Helena Moreira Alves, l'investissement privé canadien au Brésil représente 80 pour 100 des investissements canadiens sur le continent latino-américain, soit tout près de \$2 milliards (\$1,9 milliards).



Des missiles à la Baie James? Non, mais la tour répétrice des télécommunications mobiles dans la région de Brisay et Le Grand.



Ces embarcations vont raser les bords des réservoirs pour recueillir les débris flottants qu'on fera brûler sur deux grandes barges afin d'éviter les dangers d'incendie dans la taiga.



Des fouilles archéologiques à la Baie James ont montré que les hommes qui l'habitaient, il y a au moins 1,000 ans, occupaient des tentes ressemblant à l'actuel "shaputan" des Cris, l'habitation rectangulaire multifamiliale avec deux entrées.

Dix ans après, à la Baie James On a fait de l'hiver son allié

par Claude TESSIER

Le mégaprojet de la Baie James est suffisamment vieux, malgré ses dix ans à peine, pour qu'on puisse faire un bilan des expériences scientifiques tentées avec succès et des essais en technologie qui ont été inventés sur place le plus souvent pour répondre à un besoin du moment.

Ainsi, une des grandes leçons que tire déjà de la baie James le génie civil québécois, c'est que ce genre de projet doit être lancé en hiver. Dans le passé, le cheminement des travaux prenait comme point de départ l'été.

"Nous avons fait de l'hiver notre allié dans le Moyen-Nord québécois", affirme M. Laurent Hamel, vice-président aux projets à la Société d'énergie de la Baie James. "Nous avons eu nos routes, nos ponts et nos pistes de glace". Ainsi, l'hiver a permis d'acheminer dans le subarctique québécois des quantités fabuleuses de pétrole, de matériel et d'équipements de toutes sortes. Certains chantiers éloignés ont pu fonctionner durant tout l'été même s'ils étaient coupés du reste de la civilisation, sauf pour la voie aérienne. C'est encore l'hiver qui permettra d'amorcer les développements hydro-électriques de la baie d'Hudson.

Meilleure qualité de la vie

Les conditions de vie sur les chantiers de la Baie James ont continué d'évoluer d'un chantier à l'autre, chacun apportant son raffinement. On est loin des barraques des chantiers de la Bersimis et de "l'éclairage abondant" des chantiers de la Manic. A la Baie James, c'est l'ère de la télévision par satellite. "Nous avons surtout constaté, dit M. Hamel, que dans l'art de loger les gens de chantier, on est toujours regagnant de miser sur la qualité et le confort. Celui des bâtiments par exemple. C'est la même chose pour la nourriture! Autrefois, le traiteur sous contrat fournissait nourriture et service. Nous avons divisé le contrat et la SEB s'est gardé la portion de l'achat de la nourriture afin de prévenir les tentations de couper sur les dépenses aux dépens de la qualité des aliments".

M. Hamel peut parler des chan-

tières en connaissance de cause. Cet ingénieur, originaire d'Amos, est certainement le cadre québécois qui connaît le mieux tous les coins et recoins des grands barrages réalisés au Québec et au Labrador depuis vingt ans. Avant de devenir chef du chantier LG 2, de 1973 à 1979, puis directeur de projet pour l'ensemble du complexe La Grande et passer, il y a quelques mois, à la vice-présidence d'une entreprise de \$15 milliards, M. Hamel a surveillé et travaillé comme ingénieur sur les chantiers de Carillon, Manicouagan, Témiscamingue, Churchill Falls et Baie James.

Au cours d'une entrevue à Montréal, cet homme discret, effacé derrière les responsabilités énormes qu'il a eues sur ses épaules sur le plus grand chantier du monde, nous a fait quelques confidences sur la Baie James dont on ne parle pas encore.

Puisque le compte à rebours de la grande phase 1 est commencé pour prendre fin en 1985, M. Hamel a d'abord répondu à une question sur les débits maîtrisés par les ouvrages, soit quelque 125,000 pieds cubes d'eau par seconde.

Une Suisse hydrographique maîtrisée

"C'est incroyable, dit-il sans émotion, mais on a prévu la mise en eau à un pouce près. Tout se comporte comme prévu. Il y avait des lacs qui, lors du remplissage, allaient en former qu'un en se rejoignant. Il a fallu, et nous avons réussi, synchroniser la mise en eau de façon à ce qu'un lac ne se déverse pas dans l'autre, ce qui aurait pu alors provoquer beaucoup d'érosion." Il faut retenir l'ampleur des vases communiquant de la Baie James. La gestion de cette eau va permettre d'ajouter du sur-régime, une centrale à LG 2 comme on a fait à Manic 5, et une petite centrale à Sakami.

La plupart des 211 barrages et digues du réseau sont réalisés mais la mise en eau reste à faire à certains endroits.

Comment se comportent vos barrages et digues?

"Comme prévu, sauf pour deux qui sont sous surveillance particulière. A la digue OA11, sur la Eastmain-

Opinaca, nous avons noté des tassements importants. Pour le moment, nous observons leur ampleur. Dans la région de Duncan, la digue D20 montre des venues d'eau "non alarmantes". On a réglé le problème par des puits de décharge construits en aval. Il faut se souvenir que cette digue a été construite sur un talus de sable et de gravier parce que le sillon de la rivière était trop profond pour qu'on puisse l'atteindre de façon économique. On a bâti une digue qui utilise des parois moulées de béton par

endroits, et des tranchées de boue dans d'autres".

Une mer en colère

Avec ses 2,835 km², le réservoir de LG 2 constitue une véritable mer intérieure. "L'an dernier, dit M. Hamel, nous avons eu une tempête et des vagues de 15 pieds qui ont affecté la crête du barrage. Du côté amont, il s'est produit un joint de cisaillement de 30 à 40 pieds, parallèle à l'axe du barrage. La conséquence a été un tassement plus grand des matériaux.



L'ingénieur Laurent Hamel sur qui ont reposé les années difficiles du développement de la Baie James.

Les réparations sont faciles: du remplissage simplement. "Quant à la stabilité de la grande digue, "je ne suis pas inquiet, comme à Manic 5 que j'ai construit", dit l'ingénieur de 46 ans.

La mise en eau dans les réservoirs a entraîné à la surface toutes sortes de débris mais en quantité beaucoup moins grande que prévue. Six bateaux racleurs ont été achetés pour ramasser les arbres qu'on va faire brûler sur deux grandes barges cendrières. On a réussi à trouver une solution au problème des étincelles qui sortaient en plus grande quantité que souhaitée. Même si le brûlage se fait sur l'eau, on ne peut pas prendre de risque. Reste la question de la cendre: comme les lacs de la région sont très acides, on a pensé y jeter la cendre. Mais alors se pose le problème des métaux lourds. Des analyses sont en cours pour savoir si la chose reste possible.

L'art de la sculpture

La centrale LG 4 est une centrale de surface taillée dans le granit. S'il y a du travail bien fait, en excavation, c'est bien là! Une petite merveille de travaux, a dit l'expert américain Chadwick au cours d'une visite récente du chantier. Pour forer les conduites forcées, on a utilisé le procédé suédois Alimak, flexible, sûr et économique. On utilise dans ce procédé un monorail à mesure que progresse vers la verticale l'excavation de la conduite forcée. A LG 4, on a maîtrisé de façon extraordinaire l'art d'utiliser les explosifs".

Les exploits, (les échecs parfois) scientifiques et technologiques sont nombreux. Pour refaire une beauté à LG 2 et ailleurs, on a besoin de huit millions de plants. Des études scientifiques ont porté sur l'aune crispée semée dans les styroblocs. Grâce à l'innoculation d'un microorganisme, la plante pourra développer ses propres réserves d'azote.

Il fut un temps à la Baie James où l'utilisation du fardier du ciel, un avion Hercules, pour transporter le pétrole et l'équipement, a également servi de tour de contrôle aux autres petits avions et de station de météo. Les satellites ont été mis à con-

tribution. On a créé des trains routiers en faisant le couplage de remorques sur les routes de la baie James. Des castors déportés de leur habitat dans un autre parce qu'il y avait un grand réservoir. Ils n'ont pas survécu au choc, au stress du voyage en hélicoptère. Un village Cri entier a été transporté d'une île à la terre ferme, etc.

Le véritable bilan scientifique et technologique de la Baie James reste à faire. En attendant les données précises recueillies avant et après la mise en eau à LG 2, les citoyens ont noté que le temps était plus humide à l'automne et plus frais au printemps. Presque chaque semaine, un ouvrier a trouvé une petite solution qui a contribué à un meilleur rendement.

Ce qui n'exclut pas quelques échecs retentissants en matière de relations patronales-ouvrières et des évacuations massives des chantiers qui sont, en soi, toute une expérience.

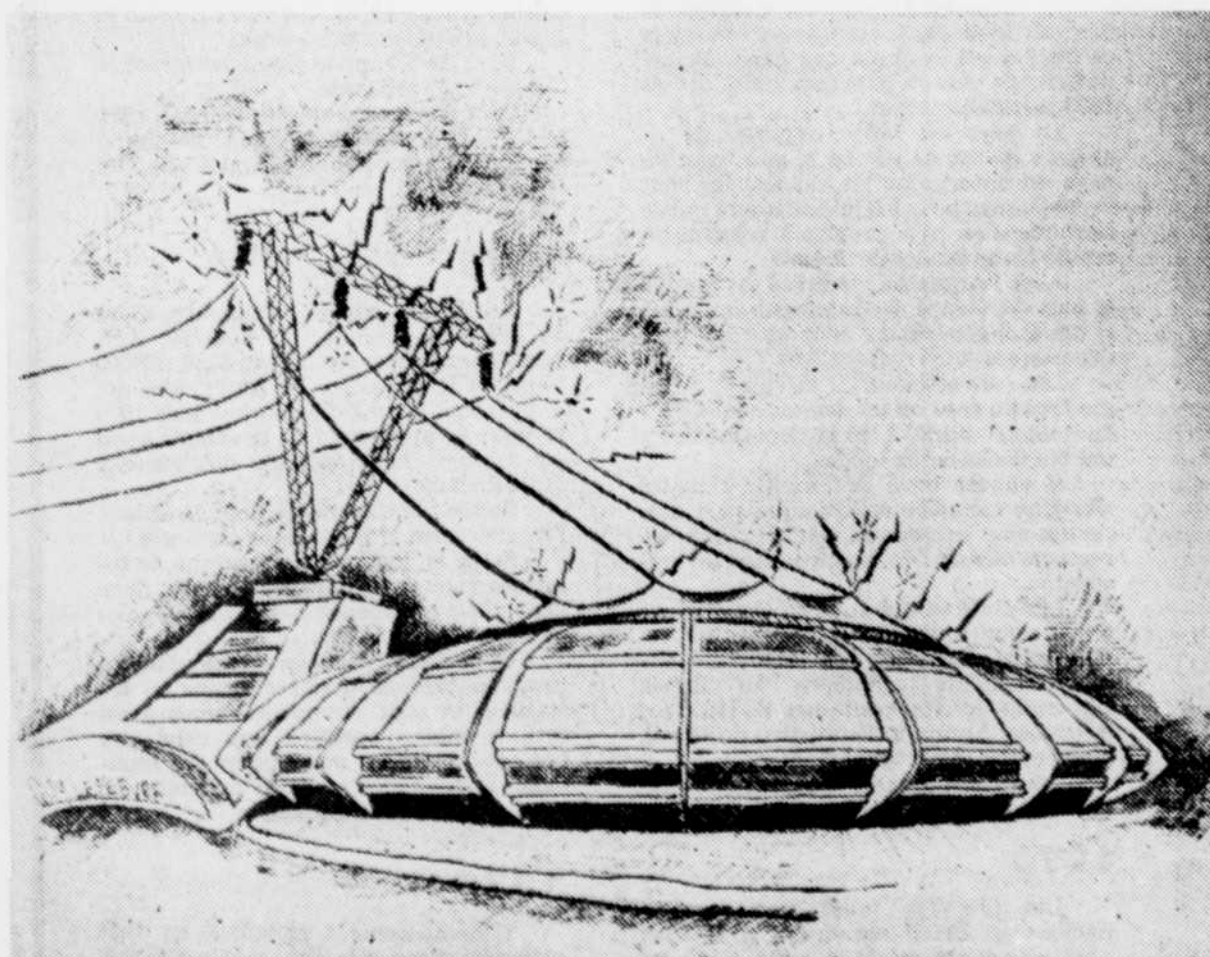
Pourquoi pas un second Panama?

Il y a dix ans, un 12 février, Hydro-Québec disait dans un communiqué: "on construit présentement un chemin de pénétration dans la Baie James pour l'établissement d'un camp de 300 hommes. L'équipe traverse des muskegs où l'on foule la neige pour faire passer les véhicules et où on fait des ponts de glace. Une demi-douzaine d'Indiens de la tribu des Cris agissent comme éclaireurs et tracent la voie à suivre dans la taiga".

Ainsi, après Radisson et 300 ans de silence, la Baie James se réveille! Un réveil soudain, brutal parce que précipité, aux défis fabuleux marqués de toutes sortes de violences. En 1981, ce grand laboratoire semble avoir retrouvé le calme. On y fait déjà le bilan, on tire les conclusions d'expériences humaines, techniques, économiques...voire politiques. Les résultats attirent déjà l'attention internationale.

Alors, avec toutes ces expériences accumulées, vous seriez prêt, M. Hamel, à aller diriger la construction du deuxième canal de Panama?

Avec une assurance désarmante et des mots syncopés, M. Hamel a répondu: "Pas de problème".



L'expérience de la Baie James au service du Stade olympique.



Dans la science de la gestion du transport, on a montré que la création de trains routiers était possible, sûre et économique, à la Baie James.

L'Ayatollah, Ken Taylor,

Jean Pelletier, le destin

UN ROMAN

ÉVADES D'IRAN



EN VENTE PARTOUT

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

UN COMMERCE AU COMPLEXE CENTRE-VILLE? C'EST «LA» RÉUSSITE

Sis entre Place Ste-Foy et Place Laurier, notre mail jouit d'une circulation de piétons des plus achalandée. Viennent s'y ajouter le prestigieux club athlétique Entrain ainsi qu'un édifice à bureaux. Nous avons l'espace recherché pour votre commerce.

Communiquer dès aujourd'hui avec Barbara Burns ou Louis Vlau à 653-4169

COMPLEXE CENTRE-VILLE

PRENEZ-EN DES
"LAUZON
DE CONDUITE"

école de conduite
Lauzon
Cours du jour et du soir pour étudiants et adultes
• Transmission automatique et régulière
• Cours de recyclage
A SAINTE-FOY
Nouvelle administration
2480, chemin Ste-Foy
653-8644

Pétrole:

Des pays de l'OPEP coupent les prix

(D'après AFP, AP) — Les décisions de l'OPEP de ne pas réduire le prix du pétrole semblent être trahies par plusieurs pays exportateurs, si l'on en croit un magazine spécialisé américain qui affirme que la Libye est prête à vendre son pétrole à un prix très inférieur au cours normal.

Pour sa part, l'Équateur, autre pays membre de l'OPEP, a décidé d'abaisser le prix de son pétrole d'environ \$4 le baril, devenant ainsi le premier pays de l'OPEP à pratiquer une telle diminution, a indiqué hier le Financial Times. L'Équateur a une capacité de production de 250,000 barils/jour. L'Irak et le Mexique ont déjà décidé de réduire leurs prix.

La Libye, membre militant de l'Organisation des pays exportateurs

de pétrole, s'est longtemps opposée à toute réduction de prix et le pétrole libyen a atteint le prix record de \$41 le baril.

Mais selon le magazine professionnel "Platt's Oilgram Price Reporter", la Libye a récemment proposé du pétrole au prix de \$36 le baril, soit \$5 de moins que la normale, à qualité égale. Le magazine ajoute que le contrat semble avoir été approuvé par le gouvernement libyen.

Les affirmations du magazine ont surpris plusieurs compagnies qui traitent avec la Libye. Plusieurs hommes d'affaires importants ont fait savoir qu'ils ne croyaient pas à la véracité de ce rapport.

Le pétrole britannique réduit de \$2 le baril

De son côté, le gouvernement britannique a donné son accord hier à la réduction de deux dollars le baril du prix du pétrole de la mer du Nord, a-t-on appris à Londres de source informée.

La société nationale "British National Oil Corporation" (BNOC), qui avait demandé que cette réduction de 5 pour 100 soit applicable à partir du 1er juillet, a informé les compagnies pétrolières que le prix du brut de la mer du Nord serait, à compter de cette date, de \$37.25 au lieu de \$39.25. En raison de la pression du marché, a-t-on indiqué de même source.

Toutefois, les grandes compagnies pétrolières, notamment British

Petroleum (BP) et Shell ont laissé entendre qu'elles désiraient une réduction plus importante. BP aurait ainsi demandé une réduction de près de cinq dollars le baril.

Dans les milieux pétroliers, on estimait probable hier soir qu'un compromis interviendrait sur la base d'une réduction de trois dollars le baril. On prévoit, dans les mêmes milieux, que cette décision contraindra d'autres exportateurs, comme le Nigeria, l'Algérie et la Libye, à procéder également à des réductions de prix.

Pétroliers en baisse à Wall Street

Velettes de Wall Street il y a juste un an, les valeurs pétrolières

sont en baisse marquée à la suite de la détente sur le marché pétrolier.

Depuis la réunion de l'OPEP du 26 mai, "Standard Oil Ohio" a perdu 10,4 pour 100, "Atlantic Richfield" 9 pour 100 et "Standard Oil California" 7,3 pour 100. La baisse atteint l'ensemble du secteur.

"La religion prévalant parmi les investisseurs selon laquelle les prix du pétrole ne peuvent qu'augmenter est battue en brèche", estime M. William Randol, analyste financier de la firme "Salomon Brothers".

La chute des cours est plus impressionnante sur une plus longue période. "Exxon" a perdu 26 pour 100 par rapport à son cours maximal de 1980, "Standard Oil Ohio" 52 pour 100,

"Standard Oil Indiana" 48 pour 100 et "Gulf" et "Texaco" 40 pour 100. Les pertes reflètent la réduction des marges bénéficiaires des compagnies et les difficultés qu'elles rencontrent dans le secteur du raffinage.

Depuis 1978, la demande a diminué et les raffineries américaines ne tournent plus qu'à 70 pour 100 de leur capacité. Malgré l'excédent disponible, les raffineurs doivent investir des milliards de dollars pour adapter leurs installations au traitement de pétrole de moins bonne qualité.

L'euphorie des dernières années pendant lesquelles les bénéfices des compagnies augmentaient considérablement, a fait place à une période de vaches maigres dont personne ne peut prévoir la durée.

en un clin d'œil

Autos: le syndicat critique l'entente canado-japonaise

Le chef du Syndicat canadien des ouvriers de l'automobile (UAW) a dit hier que l'entente conclue avec les Japonais pour limiter leurs exportations d'automobiles au Canada leur donnait une grande part du marché sans les engager à investir ni créer de l'emploi. M. Robert White a fait remarquer, en conférence de presse, que l'entente limitait uniquement les exportations et non les ventes. Les Japonais ont d'énormes stocks accumulés au Canada, a-t-il dit, et le syndicat s'efforce d'en connaître l'importance. "Même après les négociations, la part japonaise du marché sera supérieure à 18 pour 100, la plus forte que les Japonais aient jamais eue".

La Laurentienne lance une assurance à primes variables

La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurances, vient d'élargir sa gamme de produits avec le lancement de l'assurance à primes

variables. C'est une première sur le marché québécois de l'assurance-vie. A cause des taux d'intérêt élevés et très instables, et parce que le consommateur préfère maintenant investir à court terme pour un meilleur rendement, la Laurentienne a créé l'assurance à primes variables. Ce nouveau concept d'assurance non participative offre l'avantage d'une prime initiale très basse comportant des escomptes de 15 pour 100 à 50 pour 100 par rapport à l'assurance conventionnelle. La prime, révisée annuellement et calculée en fonction du taux d'intérêt courant, ne dépassera jamais une hausse annuelle de 15 pour 100, tandis que le capital assuré garanti et la valeur de rachat ne varient pas. Plus le taux d'intérêt est élevé, moins la prime est coûteuse.

Hausse de la production britannique de pétrole

La production britannique de pétrole brut a augmenté de 10,6

pour 100 au cours des quatre premiers mois de cette année par rapport à la période correspondante de l'an dernier, avec un total de 29,4 millions de tonnes équivalent à environ 1,8 million de barils/jours, a indiqué le ministère de l'Énergie. Elle a ainsi atteint un niveau supérieur de 13 pour 100 à la consommation pétrolière de la Grande-Bretagne qui a diminué en revanche de 14 pour 100 pendant cette période avec 25,9 millions de tonnes.

Obligations d'épargne: la vente est prolongée

La vente des obligations d'épargne du Québec se poursuivra au-delà du 5 juin, a annoncé jeudi M. Jacques Parizeau, le ministre des Finances, Institutions financières et Coopératives. On sait que le rendement des nouvelles obligations a été porté de 15,50 à 16 pour 100 l'an pour l'année commençant le 1er juin 1981.

Les obligations seront vendues à un prix égal à

leur valeur nominale (sans intérêt couru) jusqu'au 12 juin inclusivement.

La CEE devra se concerter face au dollar

Le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, a souligné hier à Bruges l'importance pour les pays de la CEE d'une attitude concertée face au dollar pour la poursuite de l'intégration économique et monétaire dans la communauté.

Marine aurait divers choix

SOREL (PC) — Le président de Marine Industrie de Sorel, M. Jean-Roch Brisson, a déclaré hier qu'il était prématuré de penser que sa compagnie allait abandonner la construction navale.

Se référant à un document interne qui avait donné lieu à une telle interprétation plus tôt dans la journée à l'Assemblée Nationale, M. Brisson a précisé qu'il existait plusieurs scénarios de transformation et de développement de la compagnie mais que jusqu'ici aucun n'avait encore été retenu.

Il a par ailleurs rappelé que Marine In-

dustrie était présentement engagé dans un programme d'investissement de l'ordre de \$15 millions.

M. Brisson a par ailleurs reconnu que sa compagnie, comme tous les autres chantiers maritimes à travers le monde, connaissait une période creuse.

ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC.



Dr. Jean Bourgoignie

C'est avec plaisir que le docteur O.W. Breski, président de Sandoz (Canada) Limitée, une importante société pharmaceutique, rend officielle la récente nomination du docteur Jean Bourgoignie au poste de directeur de la recherche clinique. A ce poste, le docteur Bourgoignie sera responsable de la planification et de la direction de la recherche clinique pour tous les produits non-commercialisés. Le docteur Bourgoignie est au service de Sandoz (Canada) Limitée depuis 1980. Auparavant, il exerça sa profession dans la pratique médicale privée, ainsi qu'à titre de conseiller médical pour la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, de même que chez Hudon & Daudelin Limitée. Il fut aussi un membre actif du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôpital général Fleury. Le docteur Bourgoignie obtint son baccalauréat ès arts au Collège Jean-Brebeuf à Montréal et c'est à l'Université de Montréal qu'il obtint son Doctorat en médecine et sa Maîtrise en sciences spécialisées en pharmacologie clinique. (ANN.)

Le marché arabe est mal exploité

EDMONTON (PC) — Les entreprises canadiennes n'ont pas su exploiter pleinement le plantureux marché arabe. C'est l'avis de Tom Heenan, directeur général du groupe Hassan Ali Ben Ali établi au Qatar, un conglomérat qui fait affaires dans le commerce, l'immobilier, la construction et la fabrication dans de nombreux pays arabes.

Les hommes d'affaires canadiens, selon lui, sont perçus au Moyen-Orient comme des "profanes", des gens mal renseignés et naïfs. Cet Écossais est au Qatar depuis sept ans. Quand il parle, il n'y va pas par quatre chemins.

Hier, lors de la conférence au sein de la foire internationale Cantrade 81, M. Heenan a expliqué que les Canadiens ne semblent pas se rendre compte de ce qu'ils ratent dans ces pays riches en pétrole et en argent. Un exemple: l'Arabie saoudite aura un budget de \$100 milliards cette année (cent mil-

liards de dollars), et une importante partie de ce somme sera affectée à de grands travaux de construction.

Il a signalé que l'entreprise qu'il dirige traite avec des gens d'affaires de nombreux pays, mais les Canadiens se font rares. Même "la minuscule Belgique" fait plus d'affaires dans les pays arabes que le grand Canada.

Des occasions manquées

L'Écossais a noté que le ministre albertain du Commerce international, Horst Schmid, avait fait une visite au Moyen-Orient. "Mais vous ne saisissez pas de telles occasions. Vous ne donnez pas de suite."

M. Heenan, qui remplaçait à la dernière minute Yusuf Ahmed Shihawi, ministre de l'Industrie de Bahrein, a fait part de ses impressions de la foire internationale Cantrade 81 qui se tient en même temps que la conférence.

Trois autres banques emboîtent le pas

(D'après PC) — Trois banques à charte ont haussé hier leur taux d'intérêt de base sur les prêts, soit la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Royale du Canada. Leurs taux passent ainsi de 19,50 à 20 pour 100. La Banque Royale a également annoncé qu'elle haussait l'intérêt qu'elle paie sur les comptes d'épargne, de 1/4 pour 100 ce qui fait que ses nouveaux taux vont de 15,50 à 16,25 pour 100 selon le type de compte.

De son côté, la Banque Toronto-Dominion a fait savoir qu'elle augmentait ses taux d'intérêts pour les comptes à intérêts quotidiens de 1/2 pour 100 à compter de lundi. Les nouveaux taux seront les suivants: 16 pour 100 pour les comptes d'épargne à intérêts quotidiens; et 15 1/2 pour 100 pour les comptes de chèques comportant un nouveau taux d'intérêt élevé. Par ailleurs, à compter d'aujourd'hui, le taux de la Banque TD sur les comptes de prime-épargne est passé à 16 pour 100, en hausse de un demi point.

La Banque de Nouvelle-Écosse quant à elle a majoré hier son taux d'intérêt sur les comptes d'épargne-prévoyance (sans chèques) qui est porté à 16,25 pour 100.

NOMINATION



Michèle L. Bouvry

Mlle Patricia Allen, directrice régionale des services de Santé Para-Med, un prolongement d'Extendicare Inc. est heureuse de vous annoncer la nomination de Mme Michèle L. Bouvry au poste d'Administrateur du Bureau de la Ville de Québec. Mme Bouvry a accumulé de l'expérience au niveau des Soins Hospitaliers, de la Gérontologie, de la Formation du personnel et de l'administration. Mme Bouvry a joint notre Corporation au mois de mai 1981 et ouvrira notre bureau de Québec le 8 juin 1981.

444, St-Cyrille ouest
S. 31, Québec G1S 1S3
681-0073 (ANN.)

DONOHUE INC.



M. Gilles Paré

Monsieur Gaston Robitaille, Président, Directeur général de Hallé, Couture et Associés Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Gilles Paré, F.I.A.C. C.d.A. Ass., au poste de Directeur du marketing.

Monsieur Paré a occupé divers postes de direction au sein de l'industrie de l'assurance. Il était depuis quatre ans courtier d'assurance pour une firme de Québec. Il a donné des cours en assurance pour différentes associations ou institutions durant les quinze dernières années.

Il a été Président de la Société des Fellows de l'Institut d'Assurance du Canada, Chapitre Québec. Sa grande expérience sera bénéfique à l'entreprise et sa nomination fait partie d'un vaste programme d'expansion au niveau provincial. Ses bureaux sont situés au 2050, boul. St-Cyrille ouest, Ste-Foy. Tél.: 687-1681. (ANN.)

dépôts garantis PLUS 17% TAUX ANNUEL PERIODE 1 AN

Tous les dépôts garantis ne sont pas identiques:
Nous vous proposons:
• Capital et intérêts garantis
• Périodes de 30 jours et plus
• Taux concurrentiels
• Aucun frais d'acquisition et d'administration
PLUS NOTRE EXCLUSIVITÉ: Une période plus longue que 5 ans à votre choix jusqu'à 25 ans. ELLE PERMET DE DIFFÉRER INTÉRÊTS ET IMPÔTS

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

850 Place d'Youville, Québec, 692-1221

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC Plus d'un milliard sous administrations

ASSISTANCE-SECRÉTARIAT

Pourquoi alourdir votre service actuel de secrétariat? Nous sommes là pour exécuter vos rapports, listes de prix, catalogues, avis de convocation, etc., qu'ils nous soient remis manuscrits ou enregistrés.

Ces documents, une fois mémorisés, peuvent être mis à jour facilement, rapidement et économiquement.

TRAITEMENT DE TEXTES FRANCINE ST-PIERRE inc.

74, Dorchester sud, Québec, Qué. G1K 3Y3 529-4194

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.		
Des taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. ex-Taux mensuel fixe:		
Afrique du Sud (rand)	1.3825	
Al. de l'Ouest (mark)	5.000	
Arabie saoudite (rial)	3550	
Australie (dollar)	1.3600	
Autriche (schilling)	0.0710	
Bahamas (dollar)	1.2010	
Bahrein (dinar)	3.1158	
Barbade (dollar)	0.0500	
Belgique (franc conv.)	0.03800	
Bermudes (dollar)	1.2010	
Bresil (cruzeiro)	0.1428	
x-Bulgarie (lev)	1.2244	
Carabbes (dollar)	4485	
Chine (renminbi)	7125	
x-Colombie (peso)	0.0222	
Danemark (couronne)	1620	
E.A.U. (dirham)	3252	
Espagne (peseta)	0.01275	
Etats-Unis (dollar)	1.2070	
Fiji (dollar)	1.3850	
Finlande (mark)	2.700	
France (franc)	2.150	
Grèce (drachme)	0.0210	
Guyane (dollar)	4.780	
Hong Kong (dollar)	2.195	
Hongrie (forint)	0.0330	
Inde (roupie)	1.480	
Indonésie (rupiah)	0.001900	
Irak (dinar)	3.9450	
Irlande (pound)	1.8300	
Israël (shekel)	1.218	
Italie (lire)	0.001000	
Jaïque (dollar)	0.790	
Japon (yen)	0.00300	
Koweït (dinar)	4.3140	
Liban (livre)	2.748	
Malaisie (ringgit)	5.110	
Mexique (peso)	0.0500	
Norvège (couronne)	2.050	
Nlle-Zélande (dollar)	1.0300	
Pakistan (roupie)	1.245	
Pays-Bas (florin)	4480	
x-Pologne (zloty)	0.0343	
Portugal (escudo)	0.0195	
x-Roumanie (leu)	2.388	
Royaume-Uni (livre)	2.3235	
Singapour (dollar)	0.5580	
Suède (couronne)	2.400	
Suisse (franc)	0.5665	
Tanzanie (schilling)	1.510	
x-Tchécoslo. (couronne)	1.670	
Trinité (dollar)	0.5035	
Venezuela (bolivar)	2.700	

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

17%
Bénéfice sur certificats de 1 an, série "A"

Pour plus de renseignements, composez:
(418) 659-3501 Québec
M. Jean-Marc Trotter



Compagnie de fiducie Guardian
516, rue St-Jacques 112
Montréal, Québec H3C 1E3
123, Yonge St., Toronto
Ontario M5C 1W4

dépôts à terme 1 an: 17% versé à l'échéance.

Taux sujet à changement. Aucuns frais. Montant minimum 1000 \$.

Demandez nos taux pour d'autres périodes

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec



CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229, est. boul. Charest / 529-3353

ENTREPOT à louer

9,180 pi. ca. incluant 1,200 pi. ca. en espace à bureaux.
635 boul. Pierre-Bertrand
Vanier
681-7211

B-6 **toronto**

Volume des transactions: 5,902,000 actions. — 300 titres: 2,344.68 en hausse de 1.73

Québec, Le Soleil, samedi 6 juin 1981

[illegible]

new volume

Volume des transactions: 47,180,000 actions. — Dow Jones: 993.79 en hausse de 7.05.

Cours fournis par le Presse Associée			Burl Ind			Dow Ch			INA Co			Metrolis			Paco En			Romon			Steri Co			Tri Con					
Honnets			Br Ind			Drovo			INCO			NCF			R Cal			R Cato			Srn Wm			TAC Wal					
Ventes			Bri Nth			Dres			Ingr			Nobaco			Pizer			Phed			Srn Wm			StorTec					
ACF Inc	11	92	48%	48%	48%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
AM Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Alcoa	8	96%	28%	28%	28%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Alcon	1345	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Hess	5191	38%	38%	38%	38%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Am Int'l	1083	54%	14%	14%	14%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%
Amex	5913	24%	33%	33%	33%	13	22%	22%	21%	13%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22%	13	22%	22			

VANCOUVER

Volume des transactions: 8,223,752 actions.

[illegible]

Encore vivant après sa chute du pont Laporte

par Andrée ROY
"Ça va peut-être vous paraître bizarre... je voudrais qu'il vive, ce gars-là. Peut-être, je ne sais pas... avoir de ses nouvelles?"

M. Roger Gagnon, dans la cinquantaine, venait de sortir de l'eau,

à peine une heure auparavant, un jeune homme qui, selon ses dires, s'était jeté du haut du pont Pierre-Laporte. Six policiers de Sainte-Foy sont venus lui prêter main-forte, après que M. Gagnon les eut prévenus, à 20h08 hier,

qu'un homme était échoué sur la plage en face de son chalet, en contrebas de la fameuse halte routière gouvernementale construite en 1970 et qui n'a jamais servi depuis, à l'ouest du pont Laporte.

Le rescapé, un gars de 19 ans, pesant dans les 90-100 kilos, a été conduit au CHUL, toujours vivant malgré sa chute de plus de 30 mètres. "Il m'a dit qu'il n'y avait que son bras droit qui ne lui faisait pas mal. Pour le reste, il était passablement mal en

point; il semblait souffrir beaucoup", racontait hier soir M. Gagnon, en s'interrogeant sur les raisons qui peuvent pousser un jeune homme "ce gars-là, bien bâti, qui semblait en belle forme physique" à se jeter de là-haut, comme il l'aurait admis devant son sauveteur.

"Il m'a dit qu'il était découragé de la vie, qu'il vivait tout seul et que plus rien ne le retenait à la vie... Mais comment peut-on avoir envie de renoncer à la vie, même pour ces raisons-là, à 19 ans?" s'écriait le quinquagénaire, précisant que le jeune désespéré avait sur lui un bon montant d'argent, comme l'a constaté la police dès son arrivée.

A 50 pieds du bord
M. Gagnon raconte

qu'en se rendant faire un tour à son petit chalet pour faire un peu de course dans les alentours, il vit un homme qui s'agitait dans le fleuve, et qui parlait. "Il était à 50 pieds du bord. J'ai pensé que c'était un gars saoul. Puis j'ai cru entendre "à l'aide". Alors je suis entré dans l'eau jusqu'à mi-cuisses pour essayer de l'aider. Mais je vous jure qu'avec mes 140 livres contre ses 200 livres à lui, il a fallu qu'il s'aide un peu. Il a peut-être eu un moment de désespoir, mais je crois qu'après, il voulait vraiment s'en sortir."

C'est bien ce qu'espère M. Gagnon: que le jeune gars s'en sortira. Après tout, estimait-il, il s'est exprimé lon-

guement devant lui, donnant son nom, son âge, son lieu de résidence, disant pourquoi il avait sauté. "Même que quand il m'a vu entrer dans l'eau, il s'était mis à sacrer après moi. On ne peut pas lui en vouloir... Le choc, peut-être. Mais c'est pas disable tout ce qu'il a pu me sortir pendant que je l'aidais."

Hier soir, personne au CHUL ou à la police de Sainte-Foy, ne pouvait se prononcer sur l'état du jeune rescapé. Celui-ci a subi de très graves blessures internes dues au choc consécutif à son plongeon d'une hauteur de plus de 30 mètres dans le fleuve. Sa forme physique et sa corpulence ont sans doute empêché qu'il ne coule à pic.



M. Roger Gagnon, de Sainte-Foy

Gravement blessé dans un accident de motocyclette

Un Gaspésien de 19 ans était toujours entre la vie et la mort, tard hier soir, à la suite d'un accident de la circulation impliquant une motocyclette et une voiture où deux autres personnes ont été blessées, hier.

L'accident s'est produit quelques minutes après minuit. La moto filait vers l'est à vive allure sur le boulevard Charest à Québec, ont raconté des témoins, tandis qu'une voiture circulant en sens inverse amorçait un virage à gauche pour s'engager dans la rue Saint-Luc. Le conducteur de l'automobile n'aurait pu apercevoir l'autre à temps.

La collision a été d'une telle violence qu'il a fallu se servir des "machoires de vie" pour dégager le conducteur de la moto des débris de sa machine et de l'au-

tomobile dans le flanc de laquelle il s'était embourbé. Le conducteur de la voiture et sa passagère ont subi des blessures assez graves, mais sans que leur vie soit en danger. Les trois ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'enquête sur les causes de cette tragédie a été confiée au détective Conrad Roy de la Sûreté municipale de Québec.

Incendie dû à une défectuosité électrique

Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui a causé des dommages matériels estimés sommairement à \$15,000 environ dans une maison unifamiliale, située sur la route 138 à Ragueneau, sur la Côte-Nord.

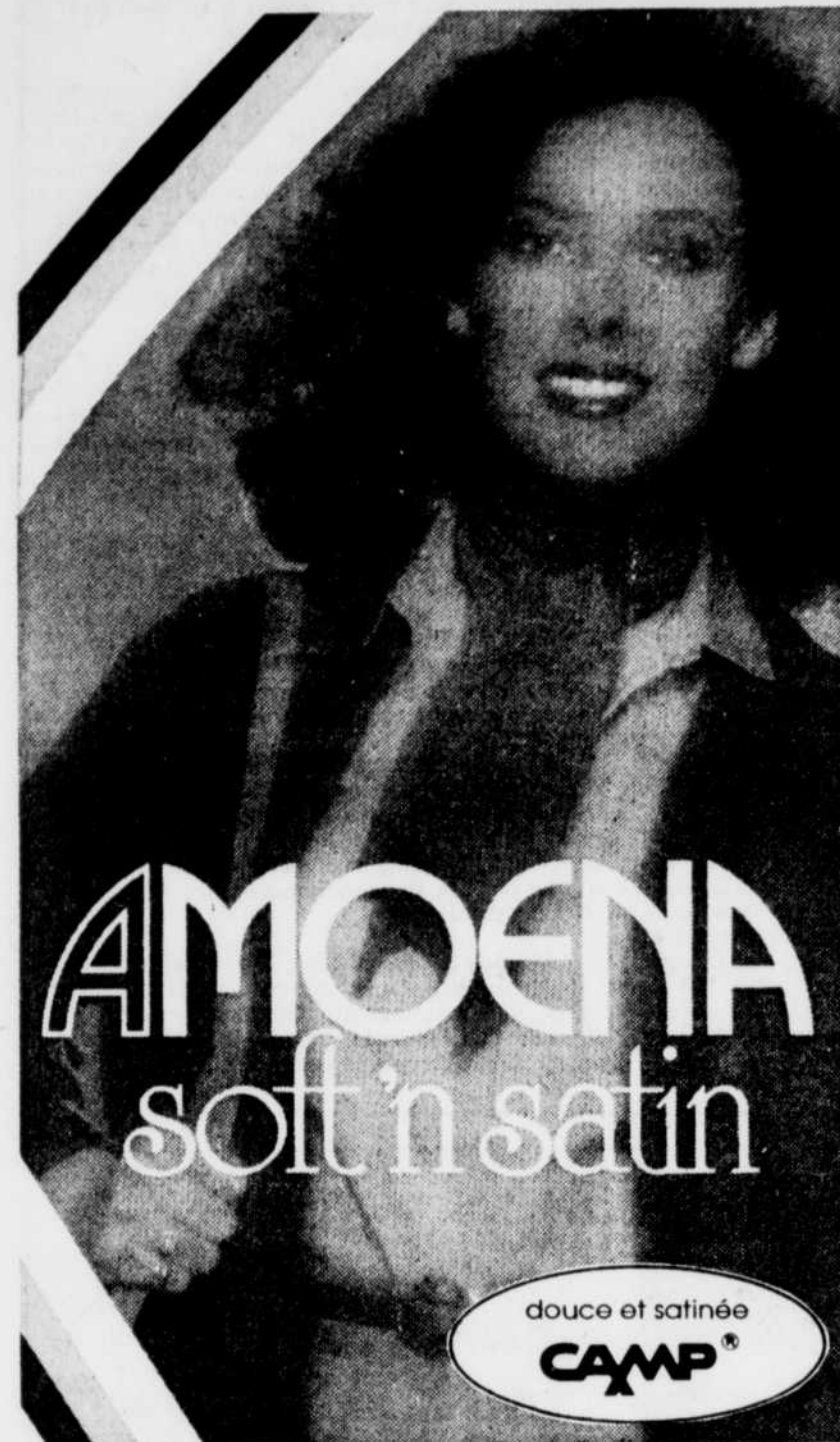
Les ravages par le feu ont été causés dimanche dernier alors que les flammes ont pris naissance dans le sous-sol, vers 7h. La propriétaire, Mme Diane Dumont, et ses deux fillettes, Lyianne, 14 ans et Nathalie, 11 ans, ont pu quitter les lieux sans être blessées. Les occupants ont trouvé refuge chez un voisin.

Le secteur est du sous-sol a été brûlé tandis que le rez-de-chaussée a été endommagé par la fumée. Cinq pompiers volontaires sous les ordres de M. Raymond-Marie Caron ont travaillé durant plus d'une heure avant de réussir à circonscire la marche des flammes. Une enquête est menée par la Sûreté du Québec du poste de Baie-Comeau.

Procédure ajournée

La cause de M. Emmanuel Labbé, de Saint-François de l'île d'Orléans, reprendra le 28 septembre. Ainsi en a décidé le juge Louis Fortin, après avoir entendu quelques témoins de la défense, mercredi.

M. Labbé est accusé d'évasion fiscale par le gouvernement du Québec. Entre 1967 et 1972, il aurait omis de déclarer des revenus s'élevant à près de \$700,000 pour s'éviter de payer \$140,000 en impôts.



Le Salon
Geneviève Morel
spécialiste des prothèses du sein, vous offre en trois modèles:

- CAMP régulière, fini Silicone
- CAMP douce et satinée, qui épouse l'aiselle
- CAMP ronde, douce et satinée

Le choix dépend de l'état de votre sein. Nos spécialistes diplômées sont à votre disposition pour vous conseiller et vous ajuster parfaitement.

A noter: le gouvernement rembourse une fois l'an \$50, soit un côté ou bilatéral (les deux côtés).

Livraison partout, ville et banlieue. 2 heures de stationnement gratuit.

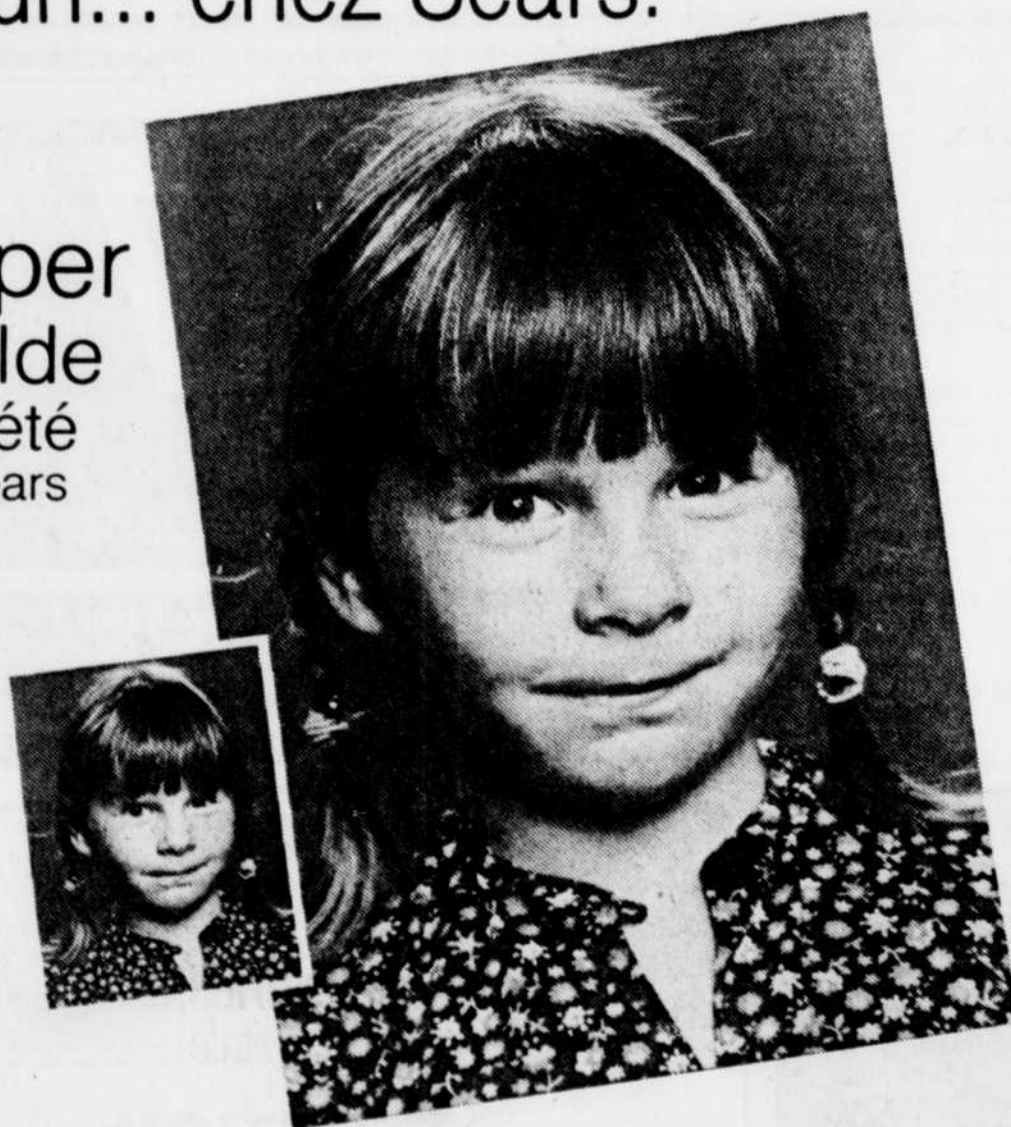
Salon
Geneviève
Morel
Spécialiste en corseterie médicale et esthétique.

287, rue St-Joseph est
522-4504



Obtenez le double de vos photos pour le prix d'un... chez Sears!

super
solde
d'été
Sears



Joignez le club du film Sears maintenant!

En tant que détenteur d'une carte de membre du club du film Sears, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'achat de tous les films nécessaires pour une période de 12 mois.

4⁹⁹
Rég. \$6.99 Film - Photo 110, 126, 135.

Rayon 3 - Photo

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi, de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi, de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place: • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Limitée

ENEZ VISITER VOTRE PORT

le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin
entre 10h et 17h

- Kiosques (secteur Vieux-Port)
- Démonstrations
- Visites industrielles avec guide
- Navires à quai



Port de Québec

Un outil entre vos mains.

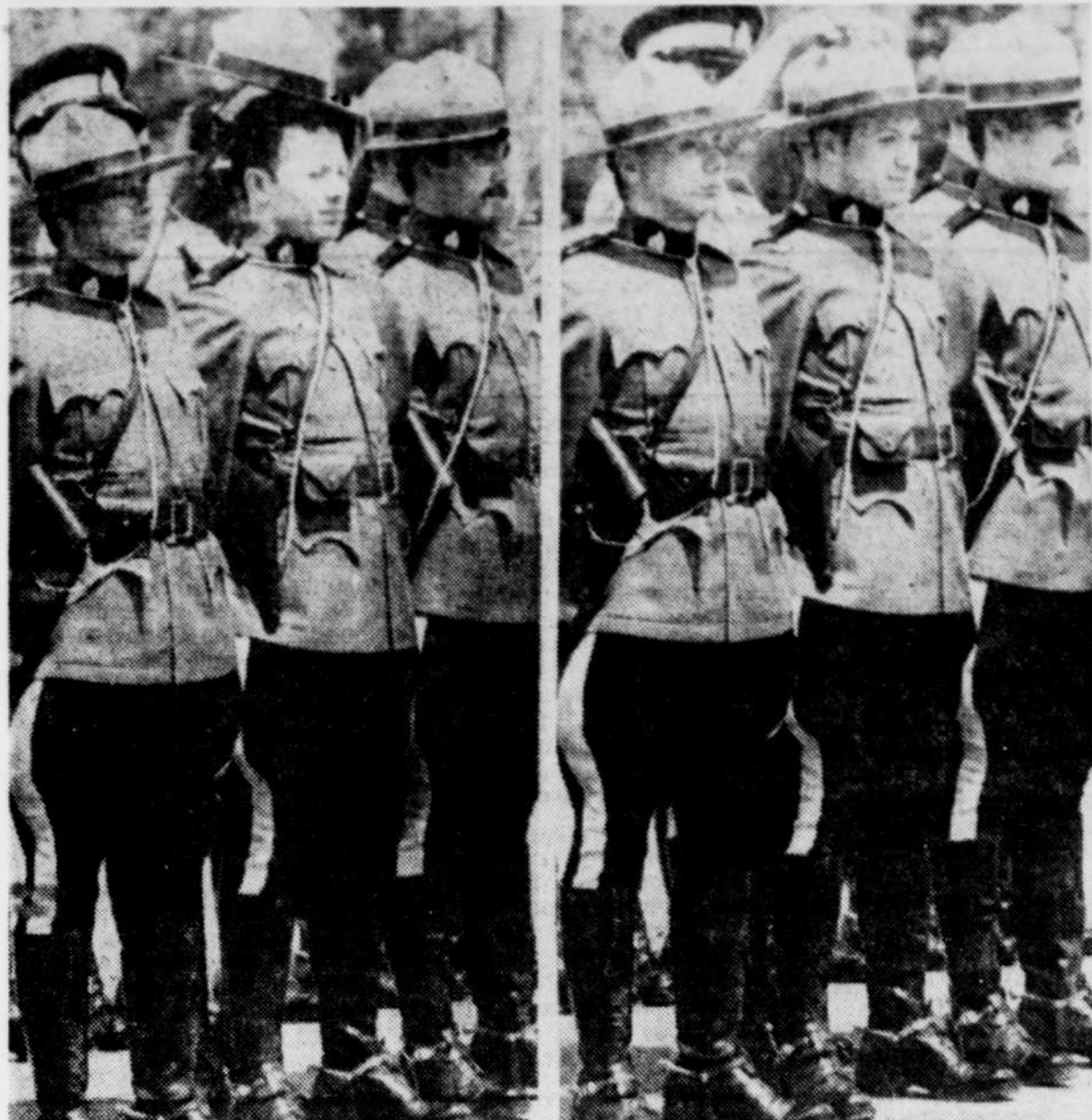
Port de Québec, un port du Conseil des ports nationaux



0,8 km de sentier

Sport d'Inaire

Village des Sports
Valcartier



Autobus gratuit sur les plaines

Premier signe véritable de l'été: le parc des Champs de bataille revient à l'horaire estival en ce qui concerne la circulation automobile, à compter de ce matin et jusqu'au 12 septembre. En même temps, le service gratuit d'autobus offert par la Commission des Champs de bataille nationaux est remis en fonction pour la même période.

Les samedi et dimanche, toute la journée, de même que les jours fériés, l'accès au parc par l'entrée de la Croix du Sacrifice, sur Grande-Allée, sera interdit à la circulation automobile. Celle-ci ne pourra plus emprunter, alors, que l'accès par la rue Bougainville et celui du rond-point du musée sur le chemin Saint-Louis, outre la côte Gilmore à partir du boulevard Champlain.

Le service d'autobus, offert à toute personne fréquentant le parc, se fera sept jours sur sept, de 10h30 à 20h30, en circuit fermé naturellement. Les arrêts sont identifiés de façon spécifique et très visibles.

Une inspection dans le vent

Bien des cheveux se sont déplacés lors de l'inspection du sergent-major mercredi au centre d'entraînement de la GRC à Regina. Le vent capricieux a soulevé le chapeau d'une recrue, mais un officier a remis le képi déserteur à la place où il devait être.

Accusations de séquestration

par Andrée ROY

Deux hommes dans la trentaine devaient comparaître hier en cour des sessions de la paix sous des accusations de séquestration, de tentative de fraude et d'extorsion. Ils ont été arrêtés jeudi par les policiers de Québec quand ils tentaient de mettre la dernière main à leur coup, selon les informations recueillies de la police.

L'histoire a débuté rue Saint-Joseph est, dans un commerce du mail Saint-Roch que géraient ensemble un homme et une femme. Vers 9h jeudi, au moment où l'associée arrivait au travail, elle y fut abordée par son compagnon de travail et un autre homme, qui lui

demandèrent d'apposer sa signature au bas de deux chèques, permettant ainsi de vider le compte en banque où était déposé l'argent du commerce.

La femme refuse à prime abord de valider pareil retrait par sa signature. L'autre homme s'empare alors d'une chaise, s'y assoit de façon à bloquer l'entrée, et avise sa prisonnière que, les téléphones ayant été mis hors de service, elle ne "sortira pas d'ici vivante" si elle ne signe pas les chèques. Devant de telles menaces, la femme apeurée, signe les deux morceaux de papier.

Il semble qu'à la suite de cette victoire, les deux hommes aient connu une telle eu-

phorie qu'ils acquiescèrent sans problème à une demande de leur prisonnière pour aller au petit coin. Celle-ci s'empresse alors de se réfugier chez le propriétaire du mail, d'où elle téléphona à la police, puis à la banque pour faire annuler la transaction.

C'est au moment où les deux comparses s'apprêtaient à entrer dans l'établissement bancaire qu'ils furent interceptés par les policiers. Les deux chèques en question auraient alors été retrouvés sur leur personne.

A la tabagie Giguère

Arrêtés dans la soirée de jeudi, deux Mont-réalis, Roger Moreau

et Guy Dalphon, ont comparu hier, en cour des sessions de la paix, sous des accusations de complot pour vol qualifié, de supposition de personne et de vol qualifié, commis vers 21h35, jeudi au 316 de la Couronne, à la tabagie Roch Giguère Enr.

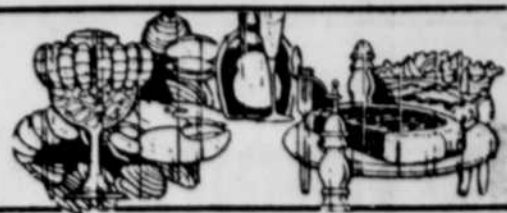
Un homme armé d'un revolver s'y serait fait remettre le contenu de la caisse, environ \$150. Effectuant une vérification de routine, au Cercle électrique de la côte du Palais, auprès de deux gars qui semblaient se partager de l'argent, plus tard au cours de la même soirée, des agents de la brigade des mœurs de Québec auraient appris des deux suspects qu'ils étaient les auteurs du hold-up.

Moreau et Dalphon ont choisi hier un procès devant juge et jury et leur enquête sous cautionnement a été remise à lundi après-midi.

A l'épicerie Gauthier

Enfin, toujours jeudi, vers 19h40, l'épicerie Gauthier, au 1595 la Canadière, à Québec, a aussi été visitée par des voleurs. Deux individus, dont l'un maniait une carabine à canon tronçonné, y ont exigé le contenu de la caisse, un montant encore non déterminé hier. Ils se seraient enfuis à bord d'une voiture de couleur grise, équipée d'un aileron horizontal (déflecteur de vent) à l'arrière.

la bonne chère



La vinée de 1980 en Italie

Les toutes dernières données sur la vinée de 1980 semblent perpétuer la position de l'Italie comme premier producteur de vins du monde.

M. A. Sorrentino, principal commissaire italien au commerce à Montréal, souligne que, selon les dernières estimations, la vinée de 1980 devrait s'élever à 1,672 millions de gallons.

Ce chiffre peut se comparer aux 1,850 millions de gallons produits en 1979, mais il surpasse la récolte moyenne des dernières années qui s'établissent aux environs de 1,600 millions de gallons.

De ce nombre, les deux tiers comptent pour la production de vins rouges et le reste englobe les vins blancs.

M. Sorrentino soutient que la vendange est supérieure aux premières prévisions qui furent assombries par un printemps froid, un été humide et de la pluie pendant la récolte: conditions climatiques, poursuit-il, qui régneront également dans d'autres pays européens producteurs de vins.

"La qualité des vins italiens, toutefois, est excellente dans la plupart des régions et bonne dans les autres,

fait-il remarquer, et, bien que leur teneur en alcool soit légèrement moindre que l'an dernier, elle est plus que convenable".

La teneur en alcool naturel a, en effet, une importance extrême en Italie en raison de la rigueur des lois du pays qui proscrirent l'addition de sucre pour accroître la teneur en alcool des vins.

Bien que les derniers chiffres de la production de vins n'aient pas encore été

officiellement publiés, il apparaît que la vinée de 1980 sera de 10 pour 100 inférieure à celle de 1979.

Il y eut diminution sensible de la production dans presque toutes les régions du centre-sud, mais les régions productrices de vins les plus importantes comme le Piémont et la Toscane ne furent pas pareillement touchées.

Bien que l'année 1980 ait constitué une année moyenne en qualité et en production de vin, la vi-

née italienne, en comparaison d'autres régions européennes productrices de vin, est réputée positive, spécialement en ce qui a trait au volume produit.

M. Sorrentino soutient que la vinée quasi record de 1980, de pair avec la vendange sans précédent de 1979, apporte un supplément aux stocks de vins italiens susceptibles d'être exportés et assure que, dans les années à venir, les amateurs de vins auront à leur disposition d'excellents vins âgés.

Escalope de truite raidie à l'huile d'olive

Proportion: pour 4 personnes.

Préparation

Ingrédients

2.5 lb de truite
6 oz de haricots verts cuits "al dente"
2 endives
1 salade romaine
4 oz de petits pois frais (en saison)
4 oz d'artichaut frais (en saison)
2 oz de beurre
Sel et poivre

La sauce à l'huile d'olive

3 c d'huile d'olive
1 c d'huile de noix
1 c de vinaigre blanc
4 c d'échalotes hachées
Persil haché
Sel et poivre

Vider, nettoyer et lever les filets de truite.

Par personne: en découper 4 fines escalopes de 1.5 oz chacune et les déposer sur une plaque préalablement beurrée, salée et poivrée.

Préparer une assiette avec les salades et légumes mentionnés plus haut en y apportant goût et imagination.

Juste avant de servir, passer la truite 15 à 20 secondes sous la salamandre. La déposer sur la salade et y verser la sauce à l'huile d'olive sur le dessus.

(Recette de M. Jean Souldard, chef exécutif de l'hôtel Hilton International Québec).

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les 5, 6 et le dimanche 7 juin

- l'avocado amphytrite
- le homard café d'Europe
- le riz au safran
- la tomate provençale
- le St-Honoré
- café

Le tout \$13.95
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

Le Petit Bruxelles

Un petit coin charmant à 5 minutes du Vieux-Québec

Repas d'affaires du lundi au vendredi

Table d'hôte très variée
Une carte exceptionnelle

Fermé le dimanche

Réervations recommandées: 647-1682
1400, de la Canadière, Québec (face à l'hôpital de l'Enfant-Jésus)

Restaurant Négroni

Le grand festival de HOMARD FRAIS

des îles-de-la-Madeleine et aussi de la Gaspésie dès le samedi 25 avril

Moules Poulette	3.95	Homard froid Parisienne
Coquetel de Homard	3.95	Homard Bouilli
Crêpe de Homard	3.95	Homard Grillé
Croquettes de homard	3.50	Homard flambé au whisky
Crevettes de Matane à l'ail	3.95	Ail
Soupe		Sauce Beurre Hollandaise
Bisque de Homard	1.95	
Minestrone	1.75	

Spécial Deux homards 18.00

Approvisionnement par Les Pâtisseries du Québec Inc.

36, côte de la Fabrique
Pour réservation: 692-3851
Stationnement payé pour 2 heures à l'Hôtel de Ville

RESTAURANT Patrimoine

souper au prix d'antan

Entrées au choix:
Bisque de homard
Crêpe de fruits de mer
Coeur de palmier
Escargots de bourgogne

Soupe: aux légumes ou du jour
Bar à salade

Au choix:
Canard à l'orange
Bifteck au poivre vert
Escalopes de veau "Milanaise"
Médallions de veau à la crème
Homard Thermidor

Moka ou forêt noire et Café flambé "Maison"

\$13.13 Tous les soirs

693, Grande-Allée est, Québec
Réservations: 529-5533

SPÉCIALITÉS: Bifteck, fondues et vins en fût

Différence

05/10/81 4 3 2 101475

Bar à salade (2 pers)

Fondue chinoise (pour 2 personnes)

3 plateaux de viande

1/2 litre de vin 16.95

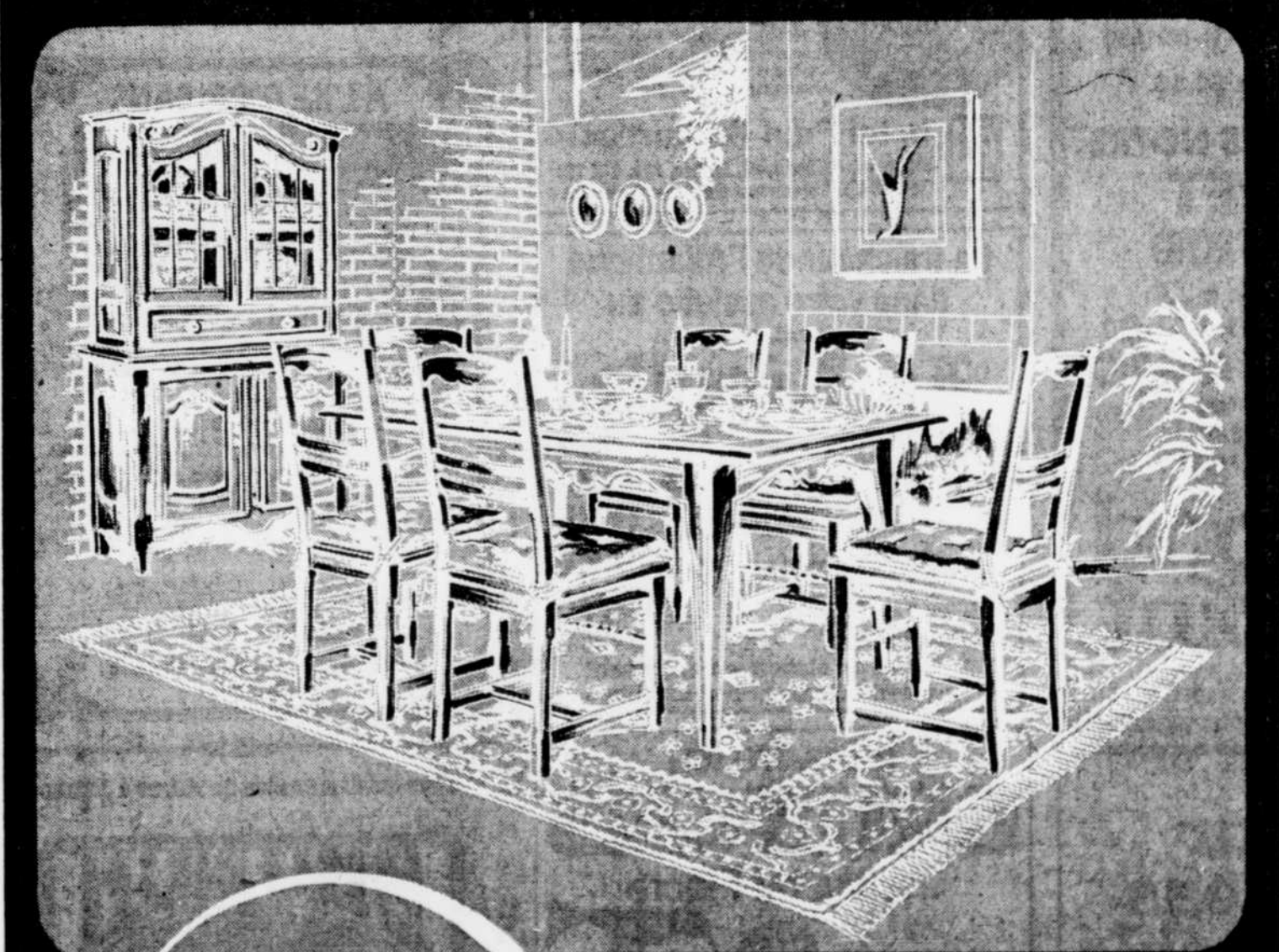
Taxe 1.70

Total 18.65

101475

55 avenue

860, RUE ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 529-0339



CASAVANT

La fine table présentée sur un meuble de la collection Bois-Fleury, n'est-ce pas un art de vie consommé traditionnellement vôtre?

table, chaises, bahut et vaisselier: de la collection Bois-Fleury

A La Maison Casavant

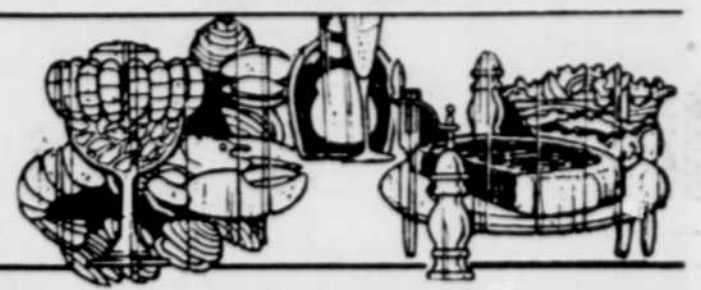
vous découvrirez entre autres la célèbre collection Calèche, signée Grange

•900, rue Girouard est, St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120

•206, rue St-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118

•6, côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

la bonne chère



Propos à toutes les sauces

par Gilles ANGERS

Chef des publications publicitaires

Au Parmesan

Un des plus charmants décors de restaurant de la Vieille Capitale, sans doute la carte des vins la mieux construite et la plus accomplie qu'il me fut donné de découvrir lors de mes pérégrinations gourmandes dans la région de Québec.

Le menu, plutôt succint — ce qui correspond d'ailleurs à une qualité —, fondamentalement de facture italienne, honore aussi la cuisine française.

Les spécialités "affichées" sont: le Surf and turf (coeur de filet mignon et queue de langouste), le Filet mignon à l'orégano ou aux champignons, l'Escalope de veau Parmesan, l'Escalope de veau à la crème, le Ris de veau aux cèpes, le Poulet Parmesan, la Brochette de filet mignon, le Steak au poivre flambé façon du chef, le Piccata de veau Madagasca au poivre vert.

Les prix paraissent un petit peu plus élevés qu'ailleurs mais nul doute — et plusieurs habitués de mes connaissances partagent le point de vue — que le contenu des assiettes exprime de la fraîcheur et de la grande succulence.

Le service est habile et cordial, parfois nerveux. Par les temps de grande fréquentation, on reprocherait cependant à ce restaurant d'obliger le client.

Un midi du mois de mai, j'y ai mangé un potage aux légumes genre paysan que le garçon — louable démarche — m'a proposé de convertir à l'italienne par l'ajout de fromage parmesan râpé, le coeur de filet mignon de boeuf grillé avec savoureux accompagnements jardiniers, et le gâteau au chocolat.

Comme boisson de soutienement, une demi-bouteille de Sangiovese (rouge), un vin de table honnête de l'Enotria qui fait la fierté du restaurant. Et à juste titre.

Le restaurant Au Parmesan: 38, rue Saint-Louis, Québec. Tél.: 692-0341.

Place de la Fontaine

Le restaurant Place de la Fontaine du centre commercial Fleur de Lys fut l'objet, dans nos pages du samedi, 21 février 1981, d'une critique que d'aucuns ont prétendu drastique. J'y avais déploré une carte dépourvue d'originalité mais complétement le menu spécial de M. Sabayon, le maître d'hôtel. Dans le premier cas, des plats passe-partout à intention populaire auxquels devraient bientôt s'ajouter les cuisses de grenouilles et le Châteaubriand bouquetière, dans le second, un écart de nature à rejoindre les préoccupations du gourmet.

Le restaurant Place de la Fontaine est, avant toute chose, un établissement de niveau moyen à tendance supérieure destiné à rejoindre l'employé civil des abords, les gens d'affaires et Monsieur Tout-le-Monde. Il le fait et le fait d'ailleurs bien à en juger par son

considérable mouvement de clientèle.

Le cadre, de facture moderne, est séduisant, les ressources de la table correctes, l'accueil enveloppant et personnalisé, le service aux tables déferent et de beau maintien. Le midi, une fourchette de menus d'affaires aux prix accessibles et convaincants.

Le restaurant Place de la Fontaine: Place Fleur de Lys (entrée 1), Québec. Tél.: 529-0087.

Une nouvelle confrérie?

On apprend de source bien informée que Québec devrait voir naître, dès l'automne prochain, une confrérie vouée à la valorisation de la bière à table.

M. Pierre Villa, le directeur général pour la région de Québec de la brasserie Labatt, ne serait pas étranger à ce projet. Non plus que Me Gérard De-

lage, "globe-trotter" de la restauration qui a consacré trente-cinq années de sa carrière à l'industrie de l'hospitalité, qui sait harmoniser fromage et bière brune (lire "porter").

On sait, par exemple, qu'en Europe Centrale la bière entre dans la composition de nombreux mets et que la Belgique sait apprécier à table cette boisson de Gambrinus sans faire offense au vin dont elle connaît, dit-on, mieux que la France, les vertus.

Pierre Villa, par les imposés de ses fonctions soit! mais surtout avec la conviction du gastronome, a probablement compris que le produit du houblon qu'on soumet dans une coupe claire, allongée et élégante y trouve une valeur ajoutée, par opposition à un vin de grand cru qu'on servirait dans une chope et qui s'en trouverait radicalement déprécié.

De nombreuses réactions

Comme elles se firent nombreuses les réactions consécutives à l'article paru dans La Bonne Chère du samedi, 16 mai dernier par la plume du susigné et qui concernait le premier repas du Conseil supérieur de la Nouvelle-France! Repas qui eut lieu le mercredi, 29 avril dans le cadre de l'hôtel Hilton International Québec. Un signe on ne peut plus évident que nos pages sont lues et, présumément, très appréciées.

Les échos empruntaient un ton ou passionné ou modéré tantôt pour approuver, tantôt, mais plus rarement, pour dénoncer. Certaines bouches averties ont applaudi le vin de Sauternes avec le dessert, d'autres non. Plusieurs ont reconnu que le Gigondas (en soi, un cru très honorable) était ma-

nifestement trop puissant pour le mouflon qui en était vraisemblablement un "de lait". D'autres encore, et je suis du nombre, ont admiré les vins blancs qui escortaient les entrées. En somme, à la limite, il aurait pu se compter autant de convives que de manières de penser. Puisque, selon Me Gérard Delage, la gastronomie réfère à un exercice absolument individuel.

Dans tous les cas, le susigné croit avoir évalué le repas avec rigueur et honnêteté et sait que, lorsqu'il s'égare ou se trompe, il doit — et se grandit même en ce faisant — s'excuser ou rectifier.

La critique, ainsi qu'il faut la comprendre, ne constitue qu'une balise, qu'une opinion. La critique n'est pas orthodoxe, elle doit se contenter de n'être qu'indicative. Cette critique qu'on peut faire sienne, rejeter ou simplement ignorer.

la recette québécoise de la semaine

Médallions de dindonneau "nouvelle vague"

par Victorin LEMIEUX

collaboration spéciale div. bars et restaurants min. Loisirs, Chasse et Pêche

Pour quatre personnes

Ingrédients

1 lb de poitrine de dinde crue tranchée en tranches fines
1/2 tasse de farine
12 onces de sauce de poulet (hot chicken) du marché ou votre recette de sauce
4 onces de champignons frais émincés
4 onces de yogourt nature
2 onces d'oignon haché
1 lb de nouilles larges aux oeufs
2 onces d'huile
2 onces de beurre
sel et poivre
persil frais haché

Préparation

Faire revenir les tranches de dinde à l'huile après les avoir farinées (pas trop cuites). Faire sauter les oignons et les champignons dans la même poêle après avoir enlevé la dinde.

Cuire les nouilles, les égoutter et les sauter au beurre avec un peu de sel et persil. Mélanger la sauce brune, le yogourt, les oignons et les champignons. Dresser la dinde sur les nouilles et napper avec la sauce après avoir vérifié l'assaisonnement.

N.B.: Ne pas laisser bouillir la sauce quand le yogourt y est ajouté.



Au restaurant Place de la Fontaine du centre commercial Fleur de Lys. Dans l'ordre habituel: Mlle Hélène Rathé, hôtesse, M. Roland Déthier, le maître d'hôtel qu'on surnomme Monsieur Sabayon, et M. Jacques Bourdeau, le gérant.

convocations

LA CORPORTION PROVINCIALE DES CUISINIERS QUÉBÉCOIS (CPCQ) désire informer ses membres qu'un méchoui aura lieu le dimanche 7 juin à l'Auberge Le Chaumonot de Saint-François de l'Île d'Orléans. En cas d'intempérie, l'événement sera reporté au dimanche suivant, soit le 14 juin. Parents et amis sont attendus nombreux.

LE VERCHERES

Un restaurant...
Un Bar-Rencontre...
Une Discothèque...

Nous croyons que votre première visite chez nous sera le début d'une habitude fort agréable.

Possibilité de réservations de groupes pour nos 500 places.

640, Grande-Allée est
Tél.: 522-7220

Restaurant

BOUVIER

730, rue Bouvier
par le boul. de la Capitale
sortie P. Bertrand nord
Rens.: 628-9715

Festival du Homard

1 homard \$ 8.95
2 homards \$15.95

N'oubliez pas d'essayer notre Table d'Hôte

Le Chariot de l'Hôtel-Motel Rond Point
vous offre son

SPECIAL DU JOUR
du lundi au vendredi de 11h à 21h30

Prix à partir de \$4.50

N'OUBLIEZ PAS NOTRE BUFFET CHAUD ET FROID
SAMEDI DE 17h à 23h
DIMANCHE DE 17h à 21h30

LA SALLE A MANGER LE CHARIOT

Adultes \$7.50
Enfants, moins de 10 ans \$3.75
Menu à la carte disponible.

Rond Point

53, boul. Kennedy, Lévis
Réservations: 833-4920

Profitez de nos spéciaux

GENS D'AFFAIRES CLUBS SOCIAUX CLUBS DE SERVICE
Banquets - Enterrements de vie de garçon - Mariages - Réceptions de tout genre. Nous vous invitons à nous consulter. Que ce soit pour des groupes de 10 ou 350 personnes. Nous pouvons vous servir.

Hôtel Paul Baillargeon
638, rue St-Vallier ouest, Québec, Qué. G1M 1C5
Tél.: 523-3787 Stationnement gratuit, rue Montmartre.

La fraîcheur de l'Atlantique dans votre assiette au RESTAURANT

La Ripaille

9, rue Buade 692-2450

La Bisque de homard frais \$ 2.25
La Crêpe farcie au homard \$ 3.95
Homard grillé ou court-bouillon \$ 9.95
Homard à la Thermidor \$10.95
Saumon frais

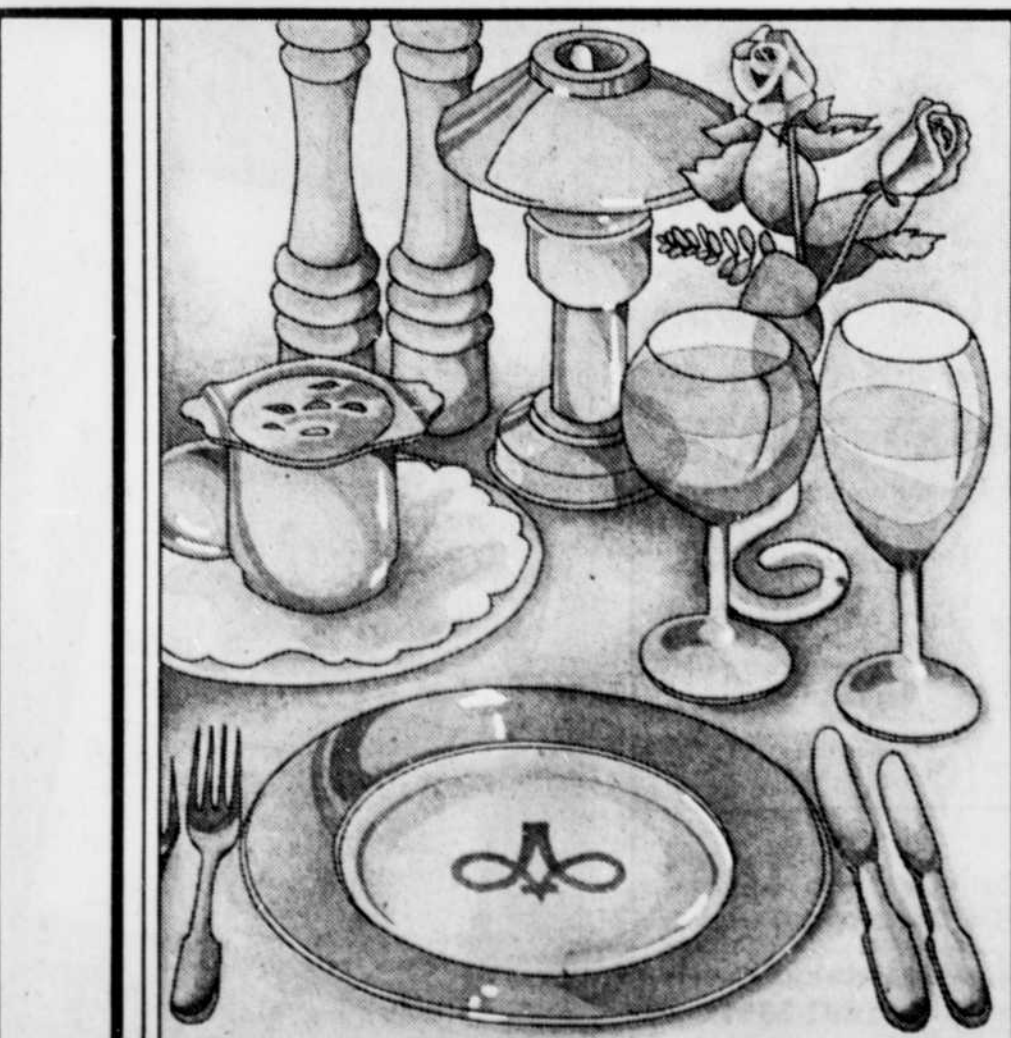
2 heures de stationnement gratuit au parc-auto de l'Hôtel de Ville

A L'ILE D'ORLEANS

Le restaurant du vieux Manoir de Saint-Jean. L'île d'Orléans repart sa saison sur les ailes du printemps. Soyez des nôtres. Artiste invité: Yves Patry, vend., samedi et dim. Ouverture officielle le 3 juin 1981.

Le Domaine du Seigneur Mauvide
restaurant-musée

Réservations: Antoine Pouliot: 829-2915



Pour un repas mémorable

Le Vignoble, un grand restaurant qui peut prétendre au premier rang par l'excellence de sa table et de ses vins, par la classe du service et le spectacle de la préparation de ses mets sous vos yeux et présentés sur des couverts de cuivre.

RÉSERVATIONS:
Québec: 647-1717
Sainte-Foy: 651-3030.

LE VIGNOBLE

ALBERGE DES GOUVERNEURS
690, boulevard Saint-Cyrille est, Québec.
3030, boulevard Laurier, Sainte-Foy.

à travers les

BRUNCHS
...celui du Fiacre

le dimanche de 10h30 à 14h30
6,50\$
(enfants de moins de 10 ans, 4,00\$)

LE FIACRE
STE-FOY
boul. Laurier / rue Fournier
651-4055

Tous les dimanches de 10h30 à 14h30

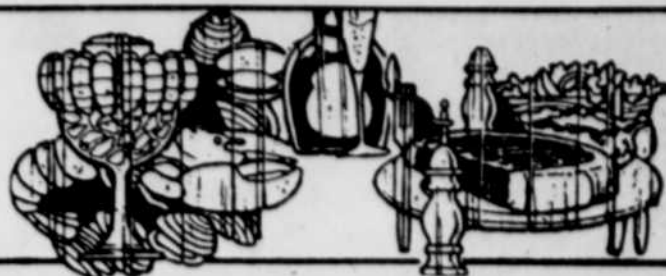
BRUNCH FAMILIAL
du Cousin Germain

Le brunch qui comprend tout:
6,50 \$
Enfants de moins de 10 ans: 4,00 \$

COUSIN GERMAIN

Place Laurier/Ste-Foy, Tél.: 651-8000

la bonne chère



Les flambages en salle et... une recette de "crêpes flambées"



alain descours
collaboration spéciale
Professeur (restaurant) Ecole Bêlier - Cardinal Roy
l'autre côté du "piano"

A n'en point douter, les flambages en salle sont spectaculaires. Ils peuvent, en effet, dans une certaine mesure, impressionner une partie de la clientèle. Il y a une vingtaine d'années encore, les mets qui exigeaient une préparation

flambée en salle se devaient de figurer sur la carte de tout bon restaurant.

Cependant, les goûts du public évoluent. Avec l'avènement de la "nouvelle cuisine", vantée et préconisée par

Gault Millau qui en ont chanté les louanges dans leur revue, on a plutôt tendance à laisser de côté les flambages.

Problèmes de compétence?

Bien souvent, l'alcool versé dans une sauce, n'ayant pas toujours le temps de cuire suffisamment, communique un goût acide aux plats. Les chefs de rang de nos salles à manger ne sortent pas tous des écoles hôtelières et certains d'entre eux ne maîtrisent qu'à demi la technique de l'art culinaire.

Il ne faudrait cependant pas voir dans mes propos la condamnation de l'usage de toute boisson alcoolisée dans la cuisine. Bien au contraire, utilisée à bon escient, ce ne peut constituer qu'un enrichissement gustatif, les effluves odoriférantes chatouillant délicatement les narines.

Desserts alcoolisés

Lorsqu'il s'agit des desserts, on peut se permettre plus de latitude. On utilise les eaux-de-vie, particulièrement le Cognac, et les liqueurs. Ces dernières étant aromatisées aux fruits conviennent, en général, très bien aux desserts. Il faut toutefois toujours prendre garde à bien faire bouillir, voire flamber l'alcool afin de lui enlever toute acidité.

"Suzette" ou "flambées"?

Parmi les desserts flambés qu'on présente aux convives dans un grand restaurant, un nom vient tout de suite à la pensée: les crêpes Suzette.

Délice gastronomique depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les crêpes Suzette n'en ont pas moins suscité la controverse au cours des années.

Tout d'abord, doit-on les nommer "Suzette" ou "flambées"? Les débats sont ouverts. Certains ouvrages pédagogiques utilisés dans nos

écoles hôtelières tranchent le dilemme: on ne fait pas flamber les "Crêpes Suzette", sinon elles portent le nom de "crêpes flambées".

D'aucuns attribuent l'origine des "crêpes Suzette" à un maître d'hôtel. D'autres proclament qu'on les doit à l'illustre Escoffier. Décidément, que de battage pour un dessert!

Une méthode parmi d'autres

Voici une recette qui est, en quelque sorte, une synthèse des différentes méthodes.

En tout premier lieu, on aura besoin d'une petite poêle recouverte d'un traitement anti-adhésif (genre T-Fal). Elle permettra de confectionner des crêpes extrêmement fines de quelques millimètres d'épaisseur. La même réside le secret de la réussite car les crêpes épaisses et lourdes seraient tout à fait inappropriées à la fin d'un repas.

On doit compter trois crêpes par personne. Dans une poêle

de plus grande dimension que précédemment, on mettra trente grammes de sucre granulé par personne ainsi que le même poids de beurre, non salé bien entendu.

On fera fondre le mélange lentement en le laissant cuire jusqu'à ce qu'il commence à bouillir. Attention! C'est le moment crucial. Puisque le sucre doit légèrement caraméliser mais sans brûler. Il ne faut donc pas s'éloigner de la cuisinière.

On ajoutera alors le jus de trois ou quatre oranges ainsi que d'un demi-citron. On retirera les pépins à l'aide d'une fourchette car ils communiquent un goût amer à la préparation.

On laisse le liquide réduire de moitié et on y ajoute alors, une à une, les crêpes, en les pliant d'abord en deux, puis en quatre. On verse ensuite dans la poêle, mais pas directement de la bouteille (risques d'incendie), deux centilitres de Cognac. En bouillant, les vapeurs de l'eau-de-vie

prendront feu au simple contact d'une allumette enflammée. On répète l'opération avec une quantité égale de Grand Marnier. Pendant le flambage, on peut les saupoudrer de sucre.

Les crêpes seront alors dressées dans une assiette bien chaude, tout en continuant à faire réduire le liquide de manière à n'en garder que la quantité nécessaire pour napper correctement le tout.

Comme variante, et pour une présentation plus soignée, ajouter une petite quantité de julienne de zeste d'orange et de citron (attention à l'amertume), voire quelques amandes effilées préalablement grillées.

Sur la table et devant chaque convive, on place une fourchette à entremets qui servira à couper la crêpe et une cuillère à entremets qui facilitera la dégustation de la sauce.

"Suzette" ou "flambées", l'appellation importe moins finalement, puisque, de toute façon, elles seront délectables.



Le Soleil, Jean Vallières

Les flambages dans les salles à manger de nos grands restaurants, encore spectaculaires, vont toutefois périssant avec la montée de la "nouvelle cuisine".

RESTAURANT
Chez Umberto C.
CUISINE FRANÇAISE
SPÉCIALITÉS ITALIENNES

527-4442
770, de l'ALVERNE
Heures d'ouverture:
Lund au vendredi: 11h30 à 14h30,
17h30 à 22h30. Samedi et
dimanche: 17h30 à 22h30.

Restaurant
au Parmesan
"l'endroit où tout est spécial"
Vos Hôtes:
Luigi et César
Salon privé
Chansonnerie ou
accordéoniste
tous les soirs

38, rue St-Louis
Vieux-Québec
Tél. 693-0241
Cartes de crédit acceptées

RESTAURANT
LA MAISON VOCELLES
Cuisine de l'inédit
Café-terrasse
— Saumon cru à la crème de concombres \$4.00
— Lotte au vinaigre et au miel \$9.50
— Charlotte de faisan à l'aubergine \$12.50
— La tulipe glacée \$3.50
Réservations:
692-0799
La Maison Vocelles
32, rue Ste-Angèle
Québec

RESTAURANT
MOTEL
Orléans
N'OUBLIEZ PAS...
La Salle Beaumont
est ouverte
tous les soirs
(sauf le lundi)
Faites griller vous-même votre
pain sur notre foyer
6 SERVICES: \$14.95
2941, boul. Ste-Anne - Tél.: 661-5823

RESTAURANT
Patrimoine
Tous les dimanches dès 11h.
BRUNCH
FROID: 4 sortes de salades, 4 sortes de viandes
troussées, crues ou cuites.
CHAUD: Oeufs stop d'érable - Oeufs au cheddar -
Grillades de lard - Bacon - Saucisse - Rôties françaises -
Crêpes - Pâtisseries (pain maison) Croissants - Pâté à la
viande - Fèves au lard
Enfants de moins
de 10 ans
4.44
Réservations: 529-5533
693, Grande-Allée est, Québec

Le Moulin
de St-Laurent
Ile d'Orléans
Maintenant ouvert
7 jours par semaine
de 11h00 à 1h00 a.m.
Pour cette saison:
L'orchestre roumain de Nicolae Petrascu,
violin, Nicolae Fieraru, cymbalum,
George Radu, piano, Johan Van Veen,
contrebasse, avec leurs mélodies
tziganes.
Concert chaque soir à 18h30
Rés.: 828-2688
Cuisine avec spécialités
européennes
Réservations: 828-2688

L'hôtel-motel
KEBECOIS
vous offre le dimanche
UN BRUNCH
de 10h à 14h
adultes **\$6.25**
enfants, moins
de 10 ans **\$3.75**
Aussi: BUFFET CHAUD ET FROID
Samedi et dimanche de 17h à 23h
Adultes **\$9.00**
enfants, moins
de 10 ans **\$3.75**
Menu à la carte disponible

MOTEL
Kébécinois
600, rue Principale,
St-Romuald
Réservations: 839-8873

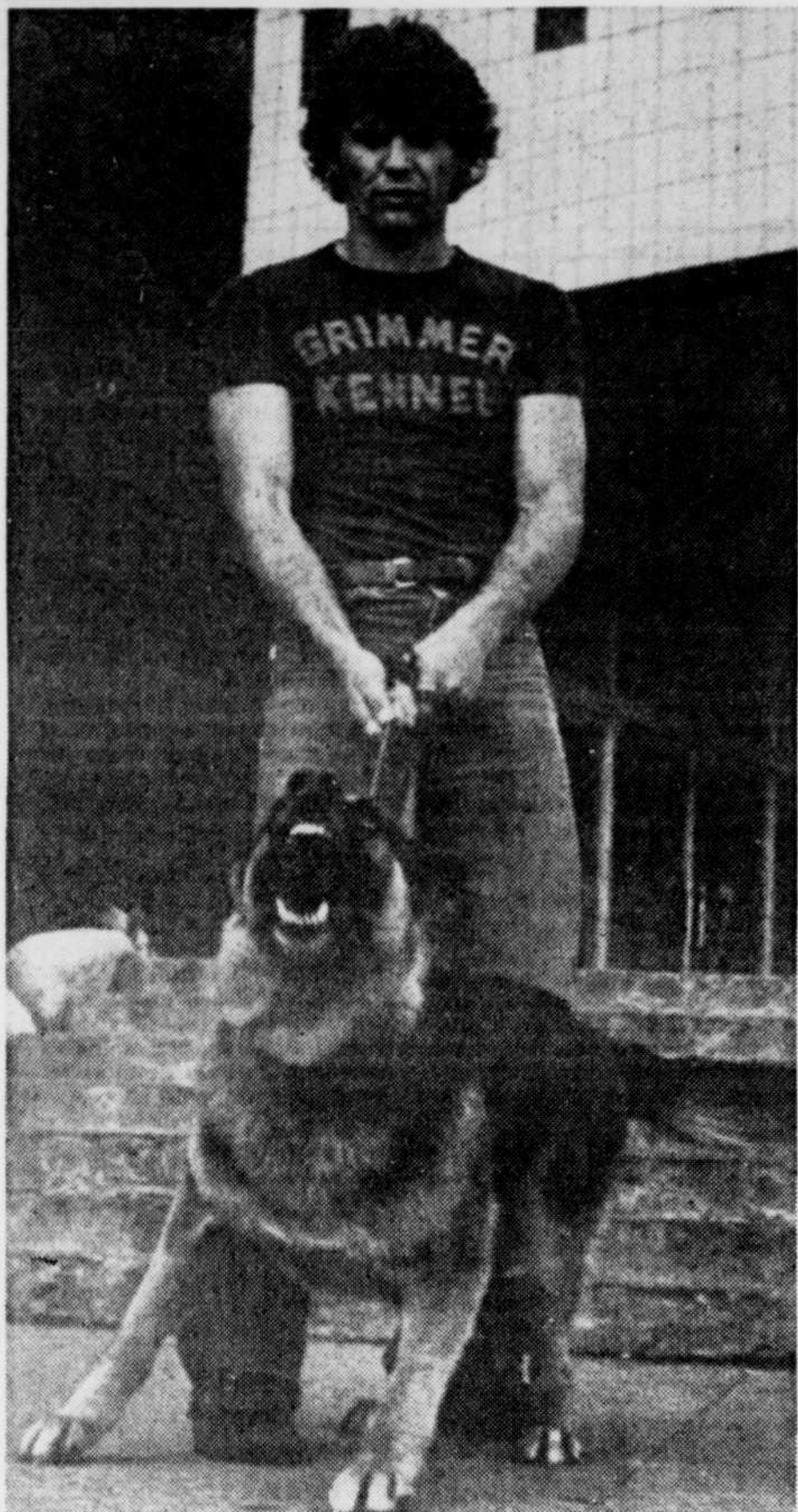
ce soir
offrez-vous
le
MANOIR
st-castin
Lac Beauport / 849-4461
Cuisine française exceptionnelle.
Musique et danse en dinant.
A 15 minutes de Québec.
LE DIMANCHE, DE 11h À 14h30
BRUNCH À LA CAMPAGNE
\$8.25 (enfants de moins de 10 ans \$4.50)

SUPER-BRUNCH
\$6.50
par personne
Pour vous
éviter
le Restaurant-Bar Le Patio
vous offre tous les
dimanches de 11h à 15h,
son Super-Brunch incluant
l'apéritif "champagne et
jus d'orange"
Le Patio
RESTAURANT-BAR Tél.: 658-1452
COMPLEXE MOTEL CARILLON
2800, boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec

BRUNCH
DOMINICAL
aux
caves de
l'abbaye
TOUS LES DIMANCHES
de 11h à 15h
Menu très varié
Rosbif entre autres...
Musique avec
RENÉ LÉTOURNEAU
Adultes: **\$7.25**
Enfants moins
de 12 ans: **GRATUIT**
Holiday Inn
3225, Hochelaga, Ste-Foy, Québec
Réservations: 653-4901

restaurant
AU VIEUX-QUÉBEC
Spécialités:
• Cuisine
européenne
• Pizza
• Pâtes
alimentaires
• Menus gens
d'affaires
Festival
du
Homard
Grillé ou
bouilli
9.95
Commanditaires:
• Gaston Poulin Inc.
• Poissonnerie St-
Laurent
• Vallierand Ltée
66, rue St-Louis
Vieux-Québec
Réservations:
(418) 694-9626

FESTIVAL DU HOMARD
HOMARD
bouilli
ou grillé
\$8.75
FILET MIGNON et
DEMI-HOMARD
\$11.75
Egalement, côtes levées (spare-ribs)
à leur meilleur
STATIONNEMENT ILLIMITÉ
Repas pour gens d'affaires, de 11h à 19h
Entrée = 1 (voisin de Pascal)
Heures d'ouverture:
du lundi au samedi, de 11h a.m. à 1h a.m.
dimanche, de 17h à 24h.
PLAQUE DE LA
Fontaine
Place Fleur de Lys, Québec



Depuis que les policiers d'Halifax ont débrayé, il y a huit jours, M. Bill Grimmer, de Scoudouc au Nouveau-Brunswick, loue à des marchands effrayés 15 chiens de garde avec leur maître, à raison de \$400 par jour.

Le maire d'Halifax accuse la police de tromper les citoyens

HALIFAX (PC) — Le maire Ron Wallace a qualifié de "futile", hier, la rencontre qui a eu lieu la veille entre les négociateurs de l'administration municipale et du syndicat des policiers, en présence des deux médiateurs nommés par le gouvernement provinciale.

Le maire de Halifax a accusé le syndicat, dont les membres sont en grève, d'avoir soulevé des espoirs au sein de la population, en sachant très bien qu'il n'avait pas l'intention d'y donner suite.

Le syndicat, selon lui, aurait promis de réduire ses demandes de hausses salariales, mais il n'en a rien fait

au moment où il s'est présenté devant les médiateurs.

Le négociateur en chef du syndicat, M. Joe Ross, a répondu que c'était au domaine des avantages sociaux, et non des salaires, que des réductions de \$150,000 avaient été faites.

Les deux médiateurs nommés par le ministre du Travail Ken Stetch sont MM. Stan Farris et Bill MacCallum.

Pendant la durée de la grève, les services sont assurés par des policiers municipaux non-syndiqués et des agents de la GRC.

La police intervient encore à la prison de Matsqui

De nouveaux désordres ont éclaté hier à la prison de Matsqui, en Colombie-Britannique, où, mardi dernier, une violente émeute a fait rage. Ces nouveaux désordres, bien que d'une moindre ampleur, ont néanmoins réclamé l'intervention de l'escouade antiémeute de la Gendarmerie royale du Canada.

Entre-temps, les détenus de la prison, située à 50 km à l'est de Vancouver, devront se passer provisoirement de confort et participer à la reconstruction des bâtiments qu'ils ont endommagés lors du "bingo" de mardi, a décidé le gouvernement canadien.

Au cours de cette nuit de violence, provoquée par la mise en place d'un nouveau mode de rémunération, les prisonniers ont incendié et détruit une partie des bâtiments administratifs, la cafétéria, l'auditorium, la chapelle et la majeure partie des quatre ailes du bâtiment d'habitation. En attendant les réparations, ils vivront dans des tentes fournies par l'armée.



FESTIVIN D'ITALIE

Du 8 au 20 juin

Ça "carnavale" dans toutes les succursales de la S.A.Q.!

Dans une ambiance unique aux couleurs de l'Italie, venez découvrir les richesses de nos trouvailles et faire connaissance avec les multiples régions vinicoles italiennes.

Jusqu'au 20 juin, découvrez l'Italie pendant le Festivin.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

1/3 de rabais
SUR LE PRIX SUGGÉRÉ AU DÉTAIL

Sango

SERVICE DE VAISSELLE
IMPORTÉE 20 PIÈCES

Comprend quatre (4) pièces de chaque assiette à dîner, à pain et beurre, bols à soupe, tasses et toupoues.

Prix régulier \$110.00	Prix de vente \$72.95
Aussi disponible service de complément comprenant: sucrerie, couvercle, pot à crème, bol à salade, assiette de service.	
Prix régulier \$47.95	Prix de vente \$31.95

* Toutes les pièces vont au lave-vaisselle et au four micro-ondes.

Choix de quatre (4) beaux motifs.

les boutiques

Pierre Robitaille

Place
Fleur de Lys
522-2847

Place
d'Youville
694-0262

Place
Ste-Foy
653-7260